

BULLETIN FÉDÉRAL N° 452 - 2011

Lycées & Collèges

E schola in vitam

REVUE TRIMESTRIELLE FONDÉE EN 1951

90^{ème} CONGRÈS DE L'UNION DES «A» STRASBOURG

90^{ème} CONGRES DE L'UNION DES A

placé sous le haut patronage de

Monsieur Luc CHATEL

Ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative

Monsieur Philippe RICHERT

Ministre chargé des Collectivités Territoriales – Président du Conseil Régional d'Alsace

Madame Nadine MORANO

Ministre chargée de l'Apprentissage et de la Formation Professionnelle

COMITE D'HONNEUR

Monsieur Roland RIES Sénateur-Maire de la Ville de Strasbourg

Monsieur Jacques BIGOT Président de la Communauté Urbaine de Strasbourg

Monsieur Guy-Dominique KENNEL Président du CONSEIL GÉNÉRAL du Bas-Rhin

Monsieur Etienne BISCH Préfet du Bas-Rhin

Madame Armande Le PELLEC MULLER Recteur de l'Académie de STRASBOURG

Présidente Club École-Entreprise ALSACE

Monsieur Patrick GUICHARD Inspecteur d'Académie DSDEN

Monsieur Jacques LAIR Président de l'AFDET-Nationale

Monsieur Hervé BITZ Président de l'AFDET-Alsace

Monsieur Bernard STALTER Président de la Chambre de Métiers ALSACE

Monsieur Jean-Luc HEIMBURGER Président de la CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin

Monsieur Jean-Louis CREMA Président de l'Union des Industries du Bas-Rhin

Monsieur Claude FINEL Proviseur du Lycée Louis COUFFIGNAL de Strasbourg

Madame Sylvie LAUGEL Principale du Collège « Les 7 Arpents » de SOUFFELWEYERSHEIM
et

Madame Vivette BRESSET Présidente de l'UNION des A

Monsieur Jack COLIN Président de la FAETEC et de la SOTEC

ORGANISÉ

Pour



Union des Associations
des Lycées et Collèges
de France

Par



Société des Techniciens et Techniciens
Supérieurs Anciens Élèves du lycée des Métiers
Louis COUFFIGNAL



FAETEC

Fédération Française des Anciens Élèves des
Enseignements
Technique et Professionnel

Avec le soutien de



Section Alsace

Association Française pour le Développement
de l'Enseignement Technique



**du 29 septembre au 03 octobre 2011
à STRASBOURG**

STRASBOURG 2011

90^{ème} congrès
de l'UNION des « A »

FUSION UNION des « A » - FAETEC

*La SOTEC remercie l'UNION des « A » de lui avoir confié
la mission d'organiser son congrès annuel.*

*Grâce à la sympathie et au dynamisme de tous les participants,
le 90^{ème} congrès de l'UNION des « A » est devenu
un GRAND MOMENT dans l'histoire de la SOTEC.*



Photo souvenir du 90^{ème} congrès de l'UNION des « A »

SOMMAIRE

Couverture "Petite France" Strasbourg	Couverture 1- 4
Comité d'Honneur & Partenaires	Couverture 2
Remerciements	0
Sommaire	1
Comité Directeur de l'Union des « A »	2-3
Collège directorial - Conseil d'administration – Associations	4
Honoraires	5
Associations membres de l'Union des « A »	6-9
Éditorial de Mme Vivette BRESSET	10
F A E T E C	11
Éditorial de Jack COLIN	12
S O T E C	13
Affiche 90 ^e Congrès	14
Allocution de Jack COLIN	15
Allocution de Vivette BRESSET	16
Discours d'ouverture de Jean-Louis CHAUVINEAU	17-19
Histoire de l'Enseignement Technique par Jean-Charles LAMBERT	20
L'Enseignement Technique et ses passerelles par Edmond ROHRBACHER	21
Les filières de l'Enseignement Technique par Hervé BITZ	22
L'Enseignement Technique "Une voie de la réussite" Témoignages	23-25
Le Congrès de l'Union des « A » en images	Encart
Intervention de Mme Laure LAZARD-HOLLY	26-28
Apprentissage et formation professionnelle par Robert MAHLER	29
Apprentissage en Alsace par Jean-Charles LAMBERT	30
A F D E T	31
Les Conseillers de l'Enseignement Technique par Hervé BITZ	32
CLUB ÉCOLE ENTREPRISES	33
Formation par alternance au Lycée Louis COUFFIGNAL Licence QM2E	34
Lycée Louis COUFFIGNAL	35
Forum des Associations par Jean-Charles REEB – Enquête	36-38
Liste des Présidents	39
Compte rendu de l'Assemblée Générale par Danièle BOURRELLY	40-43
Rapport Moral par Vivette BRESSET	44
Rapport d'activités par Danièle BOURRELLY	45
Rapport financier par Patrick GORUCHON	46
Bilans - Comptes de résultat - Budget prévisionnels	47-48
Bulletin d'adhésion à l'Union des « A »	49
Prochain Congrès : CHATEAUROUX – 2012 -	50
Solution « CASSE TÊTE CHINOIS »	51
Comité S O T E C	Couverture 3

COMITE DIRECTEUR DE L'UNION DES « A »

Présidents d'honneur :

M. Raymond LAZZAROTTI (Chatillon -sur-Seine - L. Désiré Nisard) 01 46 28 53 41
15 bis, boulevard de Picpus – 75012 PARIS

Présidents honoraires :

M. Michel COULON (Paris - L. Voltaire) T/F 01 60 29 13 34
9, rue Dussault – 77340 PONTAULT-COMBAULT 38michel.coulon@numericable.com

Mme Jeanne-Marguerite PERUCHO (Agen - L. Joseph Chaumié) 05 53 66 30 06
5, cours Victor Hugo – 47000 AGEN

Présidente :

Mme Vivette BRESSET (Nice - L. Calmette) T/F 04 93 81 34 72
11, avenue Rimiez – 06100 NICE Mob 06 10 35 40 41
vivette.bresset@free.fr

Vice-présidents :

M. Jack COLIN (Strasbourg - L. Couffignal) 03 88 66 63 58
47, rue des Cottages – 67400 ILLKIRCH – GRAFFENSTADEN jack.colin@wanadoo.fr

M. Olivier POCHARD (Saint-Maur-des-Fossés - L. d'Arsonval) 01 48 86 24 73
10, rue Cousin – 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES

M. Jean RONCIN (Angers - L. David d'Angers) T/F 02 41 91 25 70
69, rue Louis Moron – 49320 BRISSAC-QUINCE Mob 06 08 78 79 65
jroncin@gmail.com

Secrétaire générale

Mme Andrée BRENAS (Mâcon - L. Lamartine) 03 85 20 14 41
Les Roches, rue Grange Saint Pierre – 71850 CHARNAY-LES-MACON
abrenas@free.fr

Secrétaire adjointe

Mme Liliane AUDEBERT (Versailles - Lycée La Bruyère) 01 39 55 16 58
4, rue des frères Keller – 78000 VERSAILLES Mob 06 15 51 55 93
audeliliane4@yahoo.fr

Trésorier général

Mme Danièle BOURRELLY (Marseille - L. Marseilleveyre) 04 91 72 60 07
Les Jardins du Roy – Bât A – 18, rue Musso 13008 MARSEILLE
dany.bourrelly@wanadoo.fr

Trésorier adjoint

M. Alain BESLANT (Toulon - Lycée Peiresc - Dumont d'Urville) 04 94 42 01 61
48, avenue De Lattre de Tassigny – 83000 TOULON Mob 06 77 05 71 67
alain.beslant@free.fr

Membres du Comité

M. Claude BODIN (Chartres - Lycée Marceau & Hélène Boucher) 02 31 23 14 58
5, rue du Poirier - 14540 SOLIERS

M. Michel COULON (coordonnées en page 4)

M. Michel DETAILLE (Marseille - L. Marseilleveyre) 04 91 70 27 11
24, boulevard Paul Riquet – 13012 MARSEILLE) micheldetaille@orange.fr

M. François ESCOUBE (Paris - L. Henri IV) 01 4335 57 90
5, rue Delambre – 75014 PARIS

M. Gilbert EVEN (Thionville - L. Charlemagne) 03 82 82 78 09
5, chemin des Violettes – 57180 TREVILLE

Mme Anne-Marie FOMBONNE (Saint Etienne - L. Honoré d'Hurfé) 04 77 21 02 69
115 cours Fauriel – 42100 SAINT ETIENNE

M. Michel FOY

Mme Élisabeth GUYON-SEBELIN (Agen - L. Joseph Chaumié) 05 53 66 62 83
215, avenue Jean Jaurès – 47000 AGEN guyon-family@orange.fr

M. Bernard JAVAULT (Saint-Maur-des-fossés - L. Marcellin Berthelot)
25, rue Ledru-Rollin - 94100 SAINT MAUR- DES- FOSSES 01 42 83 50 16

M. Pierre-Marc LACHAUD 05 55 33 57 42
18, rue Léon Sazerat – 87000 LIMOGES pierre-marc.lachaud@club-internet.fr

M. Etienne LE GAC (Hanoi - L. Albert Sarraut) T/F 01 39 52 23 98
29, rue Georges Clémenceau – 78400 CHATOU etiennelegac@orange.fr

M. Eric LE RAY (Paris – Estienne) 01 55 43 47 47
2, rue Maxime Gorki – AULNAY-SOUS-BOIS leraycelte@sympatico.ca

Mme Marie Claude LINSKENS (Rouen – Saint Saens) 02 35 37 24 25
Le passage – 76480 JUMIEGES marieclaudelinskens@yahoo.fr

Mme Frédérique PRIVAT (Paris - L. Victor Duruy) T/F 01 40 44 50 42
20, rue Boyer-Barret – 75014 PARIS frederic.privat@laposte.net

M. Madani SAÏD (Rabat Maroc- L 212 60 16 40 95
69 OLM rue Marnissa – SOUISSI 2 RABAT Maroc madami@mtds.com

Mme Yolande SERRES (Agen – L. De Baudre) 05 53 96 47 94
2, square des Mimosas – 47550 BOE yolande.serres@wanadoo.fr

M. Jean TARDY 01 43 50 57 21
6, allée du Cèdre – 92290 CHATENAY-MALABRY Mob 06 88 18 37 91
Jean.m.tardy@wanadoo.fr

COLLEGE DIRECTORIAL DE LA MAISON DES LYCEENNES

Présidente : Mme Vivette BRESSET

Trésorière : Mme Danièle BOURRELLY

Trésorier adjoint : M. Alain BESLANT

Secrétaire : Mme Andrée BRENAS

Membres du Collège :

M. Michel COULON

M. François ESCOUBE

Mme Elisabeth GUYON-SEBELIN

Mme Frédérique PRIVAT

M. Jean RONCIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON DE L'UNION

Président : M. Olivier POCHARD

Administrateurs :

Mme Vivette BRESSET

Mme Élisabeth GUYON

Mme Danièle BOURRELLY

M. Bernard JAVALT

Mme Andrée BRENAS

M. Olivier POCHARD

M. Michel COULON

M. Jean RONCIN

ASSOCIATION DES ANCIENNES RESIDENTES ET AMIS DE LA MAISON

Présidente : Mme Janine FRANCON

Comité de rédaction de Lycées et Collèges

Directeur de la Publication : Mme Vivette BRESSET

Courrier des « A » : M. Michel COULON

Responsable de la Rédaction : M. Jean RONCIN

HONORAIRES

Vice-présidents :

M. Maurice CHEVAT (Lyon)	04 78 42 34 89
6, rue de la Corniche -69004 LYON	Mob 04 78 29 91 94
Vice-président de 1973 à 1999 – (1 ^{er} Président du Collège Directorial de la Maison des Lycéennes).	
M. Théo WEREY (Strasbourg – L. Kléber)	03 88 20 04 48
8, rue du Professeur Bellocq – 67450 MUNDOLSHEIM	

Secrétaires Généraux :

M. Pierre GALLET (Paris – L. Charlemagne)	01 47 45 08 16
38, boulevard du Général Leclerc – 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	

Membres :

Mme Josiane ALLARD (Chartres – L. Marceau)	02 37 28 26 54
17, rue Moussard – 28600 LUISANT	
Mme José CLEMENT (Boulogne-sur-mer - Col. Angellier)	03 21 31 76 19
31, rue Framery – BOULOGNE-SUR-MER	
Mme Hugnette ESCALIER (Toulon – L. Bonaparte)	01 47 51 68 09
36, rue Cuvier – 92500 RUEIL-MALMAISON	
M. Blaise MISTLER (Neuilly-sur-Seine - L. de la Folie St James)	01 45 51 27 95
23, rue Las Cases – 75007 PARIS	01 47 05 20 81
Mme Maria PALMIERI-DESCHAMPS (Monaco – L. Albert 1 ^{er})	04 93 35 52 50
63, bd du Jardin Exotique - Monte-Carlo– 98000 MONACO	(00) 377 93 30 84 87
	(00) 377 93 25 71 38
M. Jacques TROUVE (Abbeville – L. Boucher des Perthes)	01 42 94 25 30
6, rue Larribe – 75008 PARIS	

ASSOCIATIONS MEMBRES

de l'UNION des « A »

ABBEVILLE	Lycée Boucher-de-Perthes
AGEN	Lycée et Collège Joseph Chaumié
AGEN	Lycée De Baudre
AGEN	Lycée Bernard Palissy
ALENCON	Lycée Alain
ALGER	A.L.Y.D.F.A.
ANDREZIEUX–BOUTHEON	Cité Scolaire
ANGERS	Lycée David d'Angers
ANGERS	Lycée Joachim du Bellay
ANGOULEME	Lycée Guez de Balzac
ANGOULEME	Lycée Marguerite de Valois
ABGOULEME	Lycée Technique Sillac et Ma Campagne
ANNECY	Lycée Berthollet
ARGENTAN	Lycée Mezeray
ARGENTEUIL	Lycée Jules Richard
ARRAS	Lycée Robespierre
AUXERRE	Lycée J. Amyot et Paul Bert
BAR-LE-DUC	Lycée Raymond Poincaré
BARBEZIEUX	Lycée Vinet
BESANCON	Lycée Pasteur
BEZIERS	Lycée Henri IV
BORDEAUX	Lycées d'Etat
BORDEAUX	Collège Cheverus
BOULOGNE-SUR-MER	Lycée Mariette
BOURG-EN-BRESSE	Lycée Edgar Quinet
BUSSY-ST-GEORGES	Lycée Martin Luther King
CAEN	E.P.S. Charles de Gaulle
CASABLANCA	Lycée Lyautey
CHAROLLES	Lycée Julien Wittmer
CHARTRES	Lycées Marceau et Hélène Boucher
CHATEAUROUX	Lycée Jean Giraudoux (Grpe Parisien)
CHATEAU-THIERRY	Lycée Jean de La Fontaine
CHATILLON-SUR-SEINE	Lycée Désiré Nizard et Fontaine des Ducs
CLERMONT-FERRAND	Lycée Blaise Pascal
COMPIEGNE	Lycée Pierre d'Ailly
CONFOLENS	Lycée Emile Roux
CUSSET	Lycée de Presles
DENAIN	Lycée Alfred Kastler
DOUAI	Lycée Chatelet
EPINAL	Lycée Louis Lapicque
EVREUX	Lycée Aristide Briand et L. du Canada
FONTENAY-LE-COMTE	Collège François Viète
FORT-DE-FRANCE	Lycée Bellevue (Ex-Lycée de J. Filles)
GUERET	Lycée Bourdan et Marouzeau
HANOÏ	Lycée Albert Sarraut

LAON
L'ISLE-SUR-LA-SORGUE
LA ROCHE-SUR-YON
LA ROCHELLE
LA ROCHELLE
LAVAL
LAVAL
LA VARENNE
LE HAVRE
LE MANS
LE PUY-EN-VELAY
LE RAINCY
LENS
LILLE
LILLEBONNE
LIMOGES
LIMOGES
LONDRES
LUÇON
LYON
LYON
MACON
MADRID
MARSEILLE
MARSEILLE
MARSEILLE
MAURIAC
MEKNES
MELLE
METZ
MEUDON
MONACO
MONTBELIARD
MORLAIX
MOULINS
NANCY
NANTES
NEUFCHÂTEAU
NEUILLY-SUR-SEINE
NEUILLY-SUR-SEINE
NEVERS
NEW YORK
NICE
NICE
NICE
NIORT
ORAN
PARIS
PARIS
PARIS

Lycée Paul Claudel et Méchain
Lycée Alphonse Benoit
Lycée Herriot et Mendès-France
Lycée Jean Daudet
Lycée Eugène Fromentin
Lycée et Collège Ambroise Paré
Lycée Douanier Rousseau
Lycée Condorcet
Lycée François 1er
Lycée Berthelot et Bellevue
Lycée Charles et Adrien Dupuy
Lycée Albert Schweitzer
Lycée Condorcet
Lycée Faidherbe
Lycée Guillaume le Conquérant
Lycée Gay Lussac
Lycée Léonard Limosin
Lycée Charles De Gaulle
Lycée Atlantique
Lycées d'Etat
Lycée Edouard Herriot
Lycée Lamartine et autres lycées
Lycée Français
Lycée Marseillevérey
Lycée Saint Charles
Lycée Thiers
Lycée Marmontel
Lycée Paul Valéry
Lycée Desfontaines
Lycée Fabert
Lycée Rabelais
Lycée Albert 1er
Lycée des Huisselets
Lycée Tristan Corbière
Lycée de J Filles et Collège Anne de Beaujeu
Lycée Henri Poincaré
Lycée Guist'hau
Lycée Pierre et Marie Curie
Lycée de la Folie St James
Lycée Pasteur
Lycée Jules Renard
Lycée Français
Lycée Calmette
Lycée Masséna
Lycée du Parc Impérial
Lycée Jean Macé
Lycée Stéphane Gsell - A.L.Y.S.G.O.
AEMIC EMSIC
Lycée Carnot
Lycée Colbert

PARIS	Lycée Chaptal
PARIS	Lycée Edgar Quinet
PARIS	Lycée Henri IV
PARIS	Lycée J.B. Say
PARIS	Lycée Lavoisier
PARIS	Lycée Molière
PARIS	LPP Jules Richard
PARIS	Union Confédérale France INTEC
PARIS	Lycée Turgot
PARIS	Lycée Simone Veil
PARIS	Lycée Victor Duruy
PARIS	Lycée Victor Hugo
PARIS	Lycée Voltaire
PAU	Lycée Louis Barthou
PERIGUEUX	Lycée Bertran de Born
QUIMPER	Lycée Brizeux
RABAT	Lycée Gouraud et Descartes
REIMS	Lycée Jean Jaurès
RENNES	Lycée Jean Macé
ROME	Lycée Châteaubriand
ROUEN	Lycée Corneille
ROUEN	Lycée Saint Saens
SAÏGON	A.L.C.L.Y.
SAINT CLOUD	Lycée Hoche
SAINT ETIENNE	Lycée Claude Fauriel
SAINT ETIENNE	Lycée Honoré d'Urfé
SAINTES	Collège Chaptal
SAINT LEONARD-DE-NOBLAT	Lycée Bernard Palissy
SAINT MAUR-DES-FOSSÉS	Lycée d'Arsonval
SAINT MAUR-DES-FOSSÉS	Lycée Marcellin Berthelot
SEMUR-EN-AUXOIS	Lycée Anne Judic
STRASBOURG	Lycée Fustel de Coulanges
STRASBOURG	Lycée Kléber
STRASBOURG	Lycée des Pontonniers
STRASBOURG	Lycée Sotec-Couffignal
TARBES	Lycée Théophile Gautier
THIONVILLE	Lycée Charlemagne
THIONVILLE	Lycée Hélène Boucher
TOULON	Lycée Bonaparte
TOULON	Lycée Peiresc - Dumont d'Urville
TOURS	Lycée Balzac
TOURS	Lycée Descartes
TREIGNAC	Lycée Lakanal
TROYES	Lycée Marie de Champagne
TULLE	Lycée Edmond Perrier
UZES	Lycée Charles Gide
VERSAILLES	Lycée Hoche
VERSAILLES	Lycée La Bruyère
VIENNE (Autriche)	Lycée Français
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE	Lycée Claude Bernard
WASHINGTON	Lycée Rochambeau

ASSOCIATIONS FAETEC

ou en relation avec la FAETEC

MEMBRES de l'UNION des « A »

Associations	Titre - Nom - Prénom Fonction	Adresse CP - Ville	Téléphone internet
ASS. AEMIC	M. PONCEY Jean-Marie Président	16, rue Nicolas Fortin 75013 PARIS	01 47 07 20 69 j.poncey@wanadoo.fr
ASS. AGEN	Mme GUYON-SEBELIN E. Présidente	215, av. Jean Jaurès 47000 AGEN	05 53 66 62 83 guyon-family@orange.fr
ASS. DENAIN	M. LEFEBVRE Etienne Président	1182, rue Arthur Brunet 59220 DENAIN	01 27 43 86 43 MJELEFEBVRE@aol.com
ASS. ESTIENNE	M. LERAY Éric Président	18, bd Auguste Blanqui 75013 PARIS	01 42 05 18 70 leraycelte7@sympatico.ca
ASS. FRANCE INTEC	M. COUINTAULT Jean-P Président	106, av Félix Faure 75015 Paris	01 45 54 54 54 info@france-intec.asso.fr
ASS. J. RICHARD	M. AMASSE Claude Président	21, rue Cardussi 75019 PARIS	01 42 40 06 54 claud.amasse@scola.ac-paris.fr
ASS. MONTBELIARD	M. BISSOLI Michel Président	2, rue de la Combe Girod 25113 SAINTE-MARIE	03 81 93 56 87
ASS. S.WEIL	Mme HONIG Geneviève Présidente	Grande Rue 89420 MONTREAL	03 86 32 17 27 Mgh.montreal@wanadoo.fr
ASS. SOTEC	M. COLIN Jack Président	11, rte de la Fédération 67100 STRASBOURG	03 88 40 52 52 sotec.coufignal@wanadoo.fr

La fusion de l'UNION des « A » et de la FAETEC ayant été adoptée par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la FAETEC en date du 29 septembre 2011 et par l'Assemblée Générale de l'UNION des « A » en date du 1^{er} octobre 2011 et validée lors de la Commission Enseignement Technique en date du 17 novembre 2011, il n'y aura plus de distinction entre les associations membres de l'UNION des « A ».

ÉDITORIAL par Vivette BRESSET

Présidente de l'UNION des « A »

Quel beau congrès que cette 90ème édition des congrès de l'Union, organisé par nos amis de la SOTEC (Société des techniciens et techniciens supérieurs anciens élèves du Lycée Louis Couffignal) à Strasbourg.

Aucun des éléments qui font un congrès réussi ne manquait. Ni l'accueil de nos amis alsaciens, ni la chaleureuse amitié de tous les participants de Strasbourg ou d'ailleurs, ni la joie de nous réunir pendant 4 jours loin de nos soucis respectifs pour retrouver, au moins une fois par an, notre âme de collégiens. Même le temps fut de la partie qui nous a permis de découvrir dans les meilleures conditions possibles les charmes et les trésors de cette belle région de France. Je ne voudrais pas donner trop de regrets aux absents, aussi je ne parlerai pas de la gastronomie ni des vins de cette région.

Vous trouverez dans ce bulletin le compte rendu de ces 4 jours, illustré par des photos montrant la bonne humeur qui régnait entre nous.

Mais nous n'avons pas uniquement festoyé et l'important de ce rendez-vous réside dans le fait que, pour la première fois, le congrès était organisé par une Association d'Anciens Élèves des Lycées Techniques autrefois adhérents à une fédération, la FAETEC, qui ont choisi de fusionner avec notre Union des « A ».

En effet une assemblée générale extraordinaire de la FAETEC a décidé d'entériner le projet de fusion établi en 2008 par Jack Colin, Président de cette fédération et moi même. Cette fusion a été définitive le 17 novembre à Paris après qu'une commission de l'enseignement technique ait été créée. Aujourd'hui on peut dire que l'union des « A » regroupe l'ensemble des Associations d'Anciens Élèves des Lycées et Collèges Français.

Les travaux du congrès portaient évidemment sur l'enseignement technique. De nombreux conférenciers nous ont montré que l'on pouvait, à partir d'un cursus technique, accéder aux plus hautes fonctions du domaine industriel ou commercial. Aucun des intervenants ne regrettait d'être un ancien d'un collège technique et de démarrer dans la vie avec un bagage de technicien.

Le lundi ce fut au tour de l'apprentissage, souvent basé d'un savoir-faire, d'être mis en valeur. Des professeurs du Lycée Couffignal étaient très enthousiastes de nous montrer comment ils forment des apprentis qui, un jour, deviendront sinon de grands industriels du moins des ouvriers de talent.

A une époque où seul l'enseignement général semble porteur d'une situation valorisante de telles réflexions sur l'enseignement technique sont enrichissantes et pleines d'espoirs.

Merci donc à nos amis de la SOTEC qui, ont fait de ces 4 jours, par leur chaleureuse amitié, leur bonne humeur et leur expérience technologique, sans parler des charmes de tous ordres de leur magnifique région, un moment inoubliable.



Vivette BRESSET
Présidente de l'UNION des « A »

Jack COLIN
Président des la SOTEC et de la FAETEC
au cours de la conférence

« L'APPRENTISSAGE »
à la Chambre de Commerce et d'Industrie
de STRASBOURG et du BAS-RHIN

« FAETEC »

Création en 1896 à PARIS



43eme CONGRES de la F.A.E.T.E.C. SAINT NAZAIRE 1964



57eme CONGRES de la F.A.E.T.E.C. STRASBOURG 1978



Fusion avec l'UNION des « A » en 2011 à STRASBOURG

ÉDITORIAL par Jack COLIN

Président de la SOTEC et de la FAETEC

LES ASSOCIATIONS D'ANCIENS ÉLÈVES SE REGROUPENT

La SOTEC, créée en 1928, est, depuis 1932, affiliée à la « **FAETEC** » (**Fédération Française des Anciens Élèves de l'Enseignement Technique**).

La SOTEC a organisé les congrès en 1939, 1946, 1966, 1972, 1978 et 1988.

Ces congrès avaient pour objectifs d'assurer la « **Promotion de l'Enseignement Technique** » et de soutenir le développement des activités des associations d'anciens élèves de l'enseignement technique.

Le dernier congrès, organisé par la FAETEC, a eu lieu à BAYONNE en 1990.

Depuis, malgré les efforts de ses représentants, la FAETEC n'a pas pu mobiliser le soutien des associations adhérentes pour relancer ses activités.

On constate que ces associations éprouvent les mêmes difficultés avec leurs membres.

En 2006, Jack COLIN Président de la SOTEC, conscient de la situation, accepte la présidence de la FAETEC et s'engage à trouver une solution pour sauvegarder la FAETEC.

Rapprochement de la FAETEC avec l'UNION des « A »

Un premier contact a eu lieu en 2006.

Après une année de réflexion menée auprès des présidents d'associations d'anciens élèves de l'Enseignement Technique en relation avec la FAETEC, la fusion avec l'UNION des « A » semblait être une bonne solution pour sauver la mémoire de la FAETEC et pour continuer à assurer la promotion de l'Enseignement Technique.

Un projet de protocole de fusion de la FAETEC avec l'UNION des A, a été signé, à Paris, le 15 novembre 2008.

Acte de fusion

Lors du congrès de l'UNION des « A » qui a eu lieu à STRASBOURG du 29 septembre au 03 octobre 2011, la fusion de la FAETEC avec l'UNION des « A » et la dissolution de la FAETEC ont été approuvées.

L'ACTE de FUSION sera signé lors de la première commission de l'Enseignement Technique qui aura lieu au Salon de l'Intelligence de la Main et de la Technologie le 17 novembre 2011 à CHELLES 77.

Ensemble, préparons l'avenir

Cette fusion permettra de poursuivre les objectifs de la FAETEC :

- assurer la promotion de l'Enseignement Technique auprès des lycées qui ne sont pas encore conscients des nombreux débouchés possibles pour les élèves,
- développer les activités des associations d'anciens et anciennes élèves par un échange d'idées entre leurs représentants,
- soutenir les manifestations qui assurent la promotion de l'Enseignement Technique, l'emploi et la formation.

Tous les lycées et collèges de France ont des filières technologiques.

Tous les représentants des associations des lycées et collèges de France ont donc pu se sentir concernés par le thème retenu pour ce 90^{ème} congrès :

« L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ».



OBJECTIFS

- Relations amicales et professionnelles de ses adhérents
- Promotion de l'Enseignement Technique et du lycée Louis COUFFIGNAL

"AMITIÉ - SOLIDARITÉ - EFFICACITÉ"

HISTORIQUE

Créée en 1928, c'est la SOTEC qui a proposé le patronyme "Louis COUFFIGNAL" à notre lycée en hommage à Monsieur l'Inspecteur Général COUFFIGNAL qui a été à l'origine de la création des premières sections de Techniciens Supérieurs dans notre établissement.

LA SOTEC ET LES JEUNES

La SOTEC a pour but de créer et développer un esprit amical et de faciliter l'adaptation de ses membres dans la vie active en soutenant les différents projets des étudiants.

LA SOTEC ET SES ADHÉRENTS

La SOTEC a pour but d'informer et de réunir ses membres afin d'entretenir et de resserrer les liens de bonne confraternité et de favoriser un échange d'idées, d'avis et de conseils. Elle encourage la pratique des sports et des arts en organisant différentes manifestations.

LA SOTEC ET L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

La SOTEC a pour but d'assurer la promotion de l'Enseignement Technique par l'expérience et le témoignage de ses anciens.

Elle est affiliée à l'A.F.D.E.T. (Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technique).

LA SOTEC ET LES ENTREPRISES

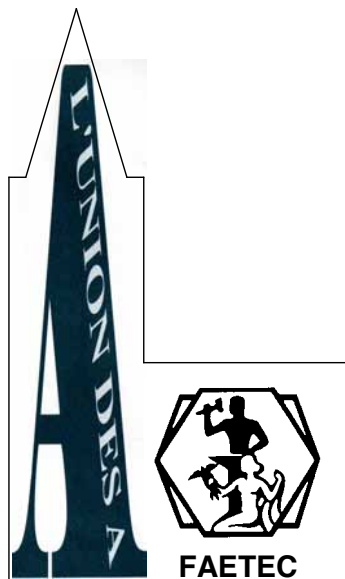
La SOTEC a pour but de développer les relations "Écoles - Entreprises" en mettant à la disposition du lycée COUFFIGNAL et des entreprises d'importants moyens de communication et un service placement efficace.

Elle adhère au Club École- Entreprise de STRASBOURG.



1928 – 1993 : 65^{ème} anniversaire de la SOTEC

De gauche à droite : Max HONIG, Président FAETEC ; Jean-Charles LAMBERT ; Walther ROTMANN (fondateur), Frédéric RENIÉ, René RADIUS, Présidents d'Honneur ; Robert WOERTHER, Président ; Gilbert CHRISTIAN, Trésorier ; Jack COLIN, Secrétaire Général.



90^{ème} CONGRÈS de l'UNION des « A »

du jeudi 29 septembre
au lundi 3 octobre 2011

à

STRASBOURG

Thème « L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE »

Lycée des Métiers
Louis COUFFIGNAL



Société des Techniciens et Techniciens Supérieurs
Anciens Élèves du lycée "Louis COUFFIGNAL"

11 route de la Fédération - 67100 STRASBOURG

☎ - 📠 : 03 88 40 52 52 - ✉ : sotec.couffignal@wanadoo.fr

🌐 <http://sotec.free.fr>

ALLOCUTION de Jack COLIN

Président de la SOTEC et de la FAETEC

Madame la Présidente (Madame Bresset)

Monsieur le Délégué Académique aux Enseignements Techniques (Monsieur Chauvineau)

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, en tant que Président de la SOTEC, Société des Techniciens et Techniciens Supérieurs Anciens Élèves du Lycée Louis COUFFIGNAL, de la FAETEC, Fédération Française des Anciens Élèves des Enseignements Technologique et Professionnel, ainsi qu'au nom de tous les membres de ces deux associations, de vous souhaiter la bienvenue à STRASBOURG.

Le seul fait d'entendre prononcer ce nom « STRASBOURG » fait battre un peu plus fort le cœur de chacun de nous. Les organisateurs de ce congrès n'ont donc pas eu un grand mérite à vous intéresser à notre congrès.

Nous vous avons donc concocté un programme, simple comme le sont les gens du « TECHNIQUE », qui lors de sa présentation au comité directeur de l'UNION des « A », a recueilli tous les suffrages.

Lors de ce congrès, nous vous ferons découvrir quelques hauts lieux de Strasbourg et d'Alsace.

Bien sûr en trois jours, nous ne pourrons pas tout vous faire visiter.

Il vous faudra soit prolonger votre séjour, soit revenir.

Mais ce congrès sera aussi, pour nous, anciens élèves de l'enseignement technique, l'occasion de faire connaître, aux anciens élèves issus de lycées d'enseignement général, les spécificités et les filières de notre formation.

Actuellement, de nombreux bâtiments et monuments sont en restauration, à commencer par le lycée COUFFIGNAL, le monastère du Mont Sainte-Odile, le Château du Haut-Koenigbourg ... Cela cause parfois quelques désagréments, mais c'est le passage obligé, si l'on veut conserver notre « MEMOIRE ». Et qui est mieux placé pour réaliser tous ces travaux que les techniciens et ingénieurs que nous formons dans l'enseignement technique.

Certains disent que le « HASARD » n'existe pas !!!

En effet, deux manifestations se déroulant actuellement à Strasbourg mettent à l'honneur la « TECHNOLOGIE FRANCAISE ».

Il s'agit du 90^{ème} CONGRES de l'UNION des « A » qui a pour thème l'enseignement technique et du « RALLYE de FRANCE », événement mondial, qui porte haut un des fleurons de la technologie française qu'est le sport automobile de compétition et dont Sébastien LOEB, alsacien d'origine, défend brillamment les couleurs.

Encore une fois, qu'en serait-il de cette technologie de haut niveau si nos techniciens et ingénieurs n'étaient pas intervenus pour les études, le développement, la fabrication, les mises au point ...

Entre les deux, je vous remercie d'avoir choisi notre congrès.

En effet, la concurrence a été rude et chacun a agi en fonction des moyens dont il dispose.

Lors de ce congrès, aura lieu la fusion de la FAETEC avec l'UNION des « A ».

Nous pensons, comme dit le proverbe, que « L'UNION fait la FORCE ».

En rassemblant les énergies de nos deux associations, nous espérons pouvoir relancer les activités des associations d'anciens élèves des lycées et collèges de France, toutes spécificités confondues, et montrer leur utilité.

L'organisation de ce congrès, par une association issue de la FAETEC qui n'avait pas organisé de congrès depuis 1990, en est la preuve.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un bon congrès et longue vie à l'UNION des « A ».

ALLOCUTION de Vivette BRESSET

Présidente de l'UNION des « A »

Monsieur le Délégué Académique aux Enseignements Techniques (Monsieur CHAUVINEAU)
Monsieur le Président (Monsieur COLIN)
Mesdames et Messieurs,

Toutes les années déclarer ouvert un congrès de l'Union des « A » est pour moi à la fois un grand honneur et une grande joie. Mais cette année ce congrès revêt un caractère tout particulier.

Certes comme les années précédentes nous sommes heureux de nous retrouver, de partager une fois encore quelques instants d'amitié sincère et chaleureuse tout en découvrant ou redécouvrant une belle région de France et en enrichissant nos connaissances dans différents domaines. Mais, cette année au cours de ce congrès aura lieu la fusion entre l'Union des A et la FAETEC.

Ces 2 fédérations regroupent les associations d'anciens élèves des lycées et collèges français, la première des lycées dits d'enseignement général, la 2ème des lycées techniques.

L'union des « A » suit depuis longtemps l'évolution de l'enseignement dans les lycées dits d'enseignement général mais je suis sûre qu'elle est beaucoup moins au courant de la même évolution dans les lycées techniques et nous attendons beaucoup de ce congrès pour réaliser une mise à niveau nécessaire !

Le projet de fusion avec la fédération française des anciens élèves des enseignements techniques et professionnels qui était latent depuis plusieurs années s'est concrétisé en 2008 et l'on s'est aperçu alors que, si les cursus universitaires ne sont pas rigoureusement identiques, les objectifs et les activités des associations d'anciens sont tout à fait semblables et peuvent se résumer comment l'a si bien écrit Jack Colin dans son premier bulletin de liaison 2011/2012 en :

Amitié - Solidarité - Efficacité

Dans ces conditions rien ne s'opposait à la fusion.

Ce rapprochement des Associations d'anciens élèves de tous les lycées français ne peut apporter que dynamisme et efficacité à chaque fédération d'origine.

Pour ma part j'ai hâte de découvrir le fonctionnement des lycées techniques et je remercie du fond du cœur la SOTEC, association des Anciens du lycée Couffignal, de nous réunir aujourd'hui pour ce congrès extraordinaire.

Merci également à vous tous d'être fidèles à nos rencontres et je pense que vous serez aussi heureux que moi d'avoir été présents pour cette réunion de 2 fédérations qui œuvrent pour remplir le triple rôle qu'elles se sont fixé et que je vous rappelle :

- un rôle humain dans le développement du culte de l'amitié inter-génération
- un rôle social à l'égard des élèves, anciens élèves et associations d'anciens
- un rôle éducatif et culturel

A tous merci et bon congrès

Le « **VAISSEAU** »
Centre de découverte
des Sciences et des Techniques
Hall d'accueil ↓ **Auditorium** →



DISCOURS D'OUVERTURE de Jean-Louis CHAUVINEAU

Délégué Académique aux Enseignements Techniques

Conseiller Technique de Madame Armande LE PELLEC MULLER,
Recteur de l'Académie de Strasbourg

Madame la Présidente (Madame BRESSET)

Monsieur le Président (Monsieur COLIN)

Mesdames et Messieurs,

Je vous adresse de chaleureuses salutations et vous souhaite un excellent congrès.
Je suis ravi de vous accueillir dans notre académie.

En tant que Délégué Académique aux Enseignements Techniques, je souhaite vous faire une rapide description de cette académie dans le domaine de la formation technologique et professionnelle, thème de votre congrès.

L'académie de Strasbourg est une petite académie en taille puisqu'elle ne se compose que d'une seule région et de 2 départements.

Une population scolaire dense du nord au sud dans toute la plaine d'Alsace, mais avec des campagnes et des fonds de vallée où les classes remplissent se mal.

Près de 150 000 élèves dans le second degré dont un peu plus de 20 000 dans les établissements privés sous contrat. On le constate, pour les formations sous statut scolaire, la part du privé sous contrat est faible, 14,3 % dans le second degré contre 20,8 % au plan national.

Entre 14 et 15 000 apprentis du niveau 5 au niveau 1, dont plus de 45 % préparent un diplôme de niveau 5, mais on assiste à un fort développement de l'apprentissage aux niveaux 3, 2 et 1. L'Alsace ne bat pas le record du nombre d'apprentis mais se distingue par le nombre de CFA rattachés à un EPLE. Aujourd'hui c'est 16 CFA qui sont rattachés à un EPLE sur les 30 relevant du contrôle de l'Education nationale (33 CFA en tout) et c'est 49 % des apprentis du niveau 5 au niveau 3 qui sont formés dans ces CFA.

172 collèges dont 25 privés, 24 lycées professionnels dont 8 privés et 70 lycées généraux, technologiques ou polyvalents dont 17 privés.

Des relations école-entreprises très structurées : le Club École-Entreprises, présidé par le recteur, dont l'objet est le développement des relations école entreprise avec l'objectif de favoriser l'insertion (environ 90 membres à parité éducation nationale entreprises), les comités locaux éducation économie (15 actuellement dans toute l'académie), qui sont des espaces d'échange et de dialogue au niveau local entre les établissements de formation et les entreprises, une cellule relation école-entreprises rattachée à la DAET qui œuvre au suivi et au développement des relations EE et 70 délégués aux entreprises dans les établissements qui coordonnent les relations de l'établissement avec son environnement économique.

Des relations partenariales entre les services de la Région et les services académiques que je voudrais saluer ici, car nombreuses et très riches, qui nous permettent de mieux accompagner et de contribuer à la réussite des réformes et des rénovations des différentes voies de formation.

A cette rentrée 2011, la réforme de la voie technologique se met en place avec les nouvelles classes de première de Sciences et technologie de l'industrie et du développement durable, de Sciences et technologie de laboratoire et de Sciences et technologie du design et des arts appliqués. Les objectifs de cette réforme sont clairs et peuvent se résumer en trois points : inverser la chute des effectifs dans des spécialités pourtant essentielles pour la réussite des jeunes et le développement de l'économie (chute de 20% des effectifs en moins de 10 ans dans l'ancienne série Sciences et techniques industrielles), préparer aux études supérieures et ouvrir ces formations aux jeunes filles qui, aujourd'hui, désertent les formations technologiques industrielles.

Ces formations s'ouvrent mieux sur le monde avec l'apprentissage de deux langues vivantes. Les apprentissages y sont plus progressifs avec des corrections de trajectoire possibles et des stages de remise à niveau si nécessaire, un accompagnement adapté à

chaque élève pour mieux individualiser la formation et des choix post-bac plus ouverts. Voilà en quelques mots les enjeux de cette réforme.

La stratégie de l'académie dans la définition de la nouvelle carte des formations technologiques peut se résumer en 3 points :

1 - Permettre une diversité maximum des spécialités offertes dans chaque établissement pour favoriser l'attractivité de la voie technologique : coexistence d'au moins 2 enseignements d'approfondissement par établissement.

2 - Offrir une grande variété de spécialités réparties sur tout le territoire.

3 - Mettre en œuvre une évolution qui tienne compte des spécialités des établissements, de leurs compétences et de leurs équipements et pour garantir au maximum la stabilité des équipes.

A cette rentrée 16 lycées publics plus 1 privé offrent la série STI2D, dont 56 % avec 3 enseignements d'approfondissement, et 4 publics plus 2 privés la série STL, sachant que cette carte est appelée à évoluer en même temps qu'évoluera l'attractivité de la voie technologique.

Les premiers constats de présents de la rentrée montrent une légère augmentation des effectifs en STI2D par rapport à l'ancienne série STI. La chute inquiétante des effectifs semble stoppée, mais il reste, bien sûr, à consolider l'attractivité de cette série. On remarque également que les choix des enseignements d'approfondissement ne se sont pas faits comme nous le supposions. Ainsi en STI2D, l'enseignement d'approfondissement Energie environnement ne représente que 26 % des présents recensés alors que dans l'ancienne série STI l'électrotechnique et l'énergétique représentaient 40 % des présents. Cette désaffection a bénéficié à l'enseignement d'Innovation technologique et éco conception (36 % des présents) et surtout à celui de Systèmes d'information et numérique (30 % des présents).

De même pour la série STL, la spécialité Biotechnologie a été beaucoup plus demandée que la spécialité Sciences physiques et chimiques en laboratoire.

En concertation avec la Région, un plan d'équipement de 3,4 millions d'€ sur trois ans a été défini pour permettre d'équiper l'ensemble des établissements concernés d'outils pédagogiques, matériels et logiciels, nécessaires à une formation de qualité. Ainsi, chaque établissement pourra compléter, ou renouveler si nécessaire, son équipement actuel pour adapter la formation à l'esprit des nouvelles séries et à leur vocation clairement affirmée de préparation à une poursuite d'études supérieures.

Pour la voie professionnelle, c'est à la rentrée 2009 que s'est mise en place une rénovation qui a permis de mieux clarifier les parcours de formation. Ainsi, à l'issue d'une classe de troisième de collège l'élève a 2 choix clairs et bien distincts dans la voie professionnelle : un parcours de formation court qui permet d'obtenir en deux ans un CAP, diplôme de niveau 5, et un parcours de formation long qui permet, en trois ans d'atteindre un baccalauréat professionnel. Ainsi, dans la voie professionnelle, tout comme dans la voie générale et technologique, on atteint le niveau du baccalauréat en trois ans. On peut ainsi parler d'égale dignité entre les différentes voies de formation.

L'objectif était également de supprimer le verrou que constituait l'étape du BEP passé au bout de deux ans de formation avant de pouvoir entamer la préparation d'un baccalauréat professionnel en deux années supplémentaires. On constatait, en effet, que moins de 50% de jeunes entamant la formation à un BEP poursuivaient vers un baccalauréat professionnel, gonflant le flux de jeunes sortant avec un niveau 5 alors que les besoins d'emploi s'affirment de plus en plus au niveau 4 au minimum, même si le niveau 5 reste un réel niveau d'emploi dans certains secteurs. Ainsi, la voie professionnelle s'inscrit dans les objectifs affirmés dans le cadre du processus de Lisbonne et rappelés dans la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école de 2005 : 80% d'une classe d'âge au niveau 4.

Dans l'académie, la rénovation de la voie professionnelle a d'ores et déjà permis d'augmenter de plus de 70% par rapport à 2007 le flux des élèves engagés dans un cycle de préparation à un baccalauréat professionnel. Le caractère professionnel de cette formation est clairement affirmé avec des périodes de formation en milieu professionnel qui atteignent, globalement sur les trois années de formation, 22 semaines soit plus de 700 heures en entreprise. La qualité et la richesse des apprentissages, pendant cette alternance, garantiront un haut niveau d'insertion pour les bacheliers professionnels.

En parallèle, pour atteindre cet objectif, nous avons travaillé au niveau académique en

partenariat avec la Région Alsace et les chambres consulaires, pour offrir un portail web de recherche et d'offres de stage ouvert aux élèves de la formation professionnelle de nos lycées. Il est opérationnel depuis la fin de début de l'année scolaire dernière.

Néanmoins, la mise en place de la rénovation de la voie professionnelle et l'objectif affiché de 100 % d'une classe d'âge avec au minimum un diplôme de niveau 5, nous a obligés à rééquilibrer les capacités d'accueil entre les formations au CAP et les formations au baccalauréat professionnel même si, dans l'académie plus de 60 % des formés au CAP le sont par la voie de l'apprentissage. En 2008 les capacités d'accueil en CAP sous statut scolaire représentaient moins de 19 % des capacités d'accueil post 3^{ème} en formation professionnelle, elles atteignent en 2011 un peu plus de 26 %.

Du côté des équipements pédagogiques, un travail concerté avec les services de la Région permet de doter les établissements d'équipements à la pointe de la technique. On contribue ainsi à rendre les formations professionnelles plus attractives et à permettre une formation sur des équipements industriels innovants qui facilite l'insertion professionnelle des jeunes.

Pour conclure, je voudrais dire que, pour favoriser la réussite du plus grand nombre, il est nécessaire d'individualiser les parcours de formation, notamment en décloisonnant les différentes voies de formation et en accueillant des publics diversifiés dans les formations existantes : scolaires, apprentis et stagiaires de la formation continue. Ce décloisonnement doit permettre de réduire les ruptures en formation initiale et faciliter la prise en compte des parcours précédents de formation et d'emploi pour construire des parcours de qualification progressifs et mieux individualisés.

Ce sont ces objectifs, fixés par la loi du 24 novembre 2009, relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie, qui ont nourri le dialogue entre les services académiques, les services de la région et l'ensemble des partenaires impliqués dans la formation professionnelle lors de la phase d'élaboration du Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP).

La signature du CPRDFP, le 24 juin 2011, marque un tournant essentiel dans la mise en œuvre des politiques de formation professionnelle en constituant une véritable contractualisation qui engage pour une durée de quatre ans les services de l'État et le Conseil régional.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite encore un excellent congrès.



CEREMONIE D'OUVERTURE De gauche à droite : Cécile MANILLIER Responsable-Accueil du Vaisseau ; Jack COLIN, Président de la SOTEC et de la FAETEC ; Vivette BRESSET, Présidente de l'UNION des A ; Jean-Louis CHAUVINEAU, Délégué Académique aux Enseignements Techniques, Conseiller de madame Armande LE PELLEC MULLER, Recteur de l'Académie de Strasbourg.

HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

par Jean-Charles LAMBERT, Vice-président de la SOTEC

Historique et épistémologie de l'enseignement professionnel, ... de la préhistoire à nos jours....

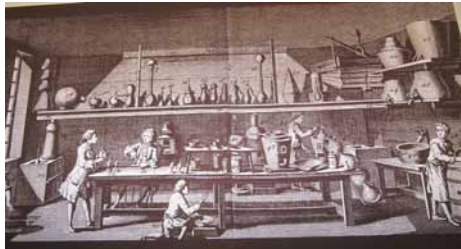
Photos extraites du diaporama projeté lors de la conférence « **Historique et épistémologie de l'enseignement professionnel** » et commenté par Jean-Charles LAMBERT, doyen honoraire des inspecteurs de l'Éducation nationale de l'Académie de Strasbourg. Ce diaporama et le texte complet peuvent être consultés et/ou téléchargés sur les sites de la SOTEC <http://sotec.free.fr> et de l'UNION des « A » <http://uniondesa.fr>.



Four celtique (musée Voeklinger Hutte Palatinat)



Hortus Deliciarum : les mathématiques (Mont Ste Odile)



Laboratoire de chimie (musée du CNAM)



Première école normale Strasbourg
(Inspection académique du Bas-Rhin)



École de la République (Rouen Musée de l'Éducation)

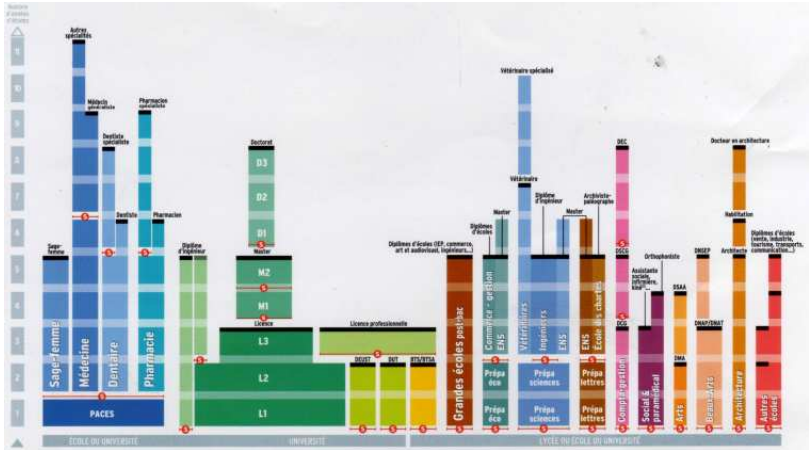


Classe du XXIème siècle

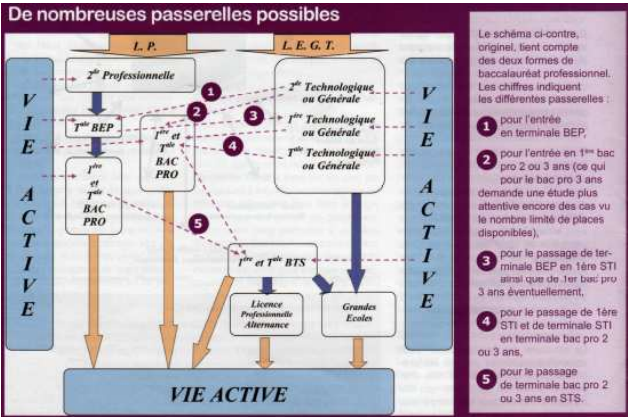
LES PASSERELLES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

par Edmond ROHRBACHER Secrétaire de l'AFDET-Alsace

- Organigramme de l'enseignement supérieur



- Organigramme de l'enseignement technique et ses passerelles



Historique et épistémologie de l'enseignement professionnel par Jean-Charles LAMBERT



Les filières et les passerelles de l'enseignement technique par : de gauche à droite, Edmond ROHRBACHER et Hervé BITZ

LES FILIERES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

par Hervé BITZ Président de l'AFDET-Alsace

Sciences, technologie et technique

- la confusion des termes est un obstacle permanent
- la science est dans le champ de la connaissance et elle découvre
- la technologie est le résultat de l'activité humaine : elle procède de l'invention
- la technique concerne la maîtrise des technologies : les savoir-faire

La formule simpliste mais éclairante :

- la science, c'est l'esprit assisté par la main.
- la technique, c'est la main assistée par l'esprit.

Pour connaître les filières, il faut avant tout explorer les secteurs professionnels :

Agriculture, recherche, mode et industrie textile, mécanique, maintenance et entretien, logistique et transport, informatique et télécom, industrie alimentaire, hôtellerie et restauration, environnement, énergie, électronique, sport, loisirs, construction navale, ferroviaire et aéronautique, commerce et distribution, industrie chimique, filière bois, banque et assurance, automobile, verre, béton et céramique.

Prenons par exemple le secteur de l'électronique

Du robot ménager au lecteur MP 3 l'électronique est partout. Ce secteur compte 60% d'ingénieurs et techniciens pour seulement 27% d'ouvriers.

Les formations de Bac Pro occupent les postes de monteur ou agent de maintenance, à Bac +2 les postes de techniciens et à Bac +5 les postes d'ingénieurs.

Quelques métiers : monteur-câbleur, micro technicien, technicien d'essai, technicien électronicien, chef de produit, ingénieur électronicien, ingénieur technico-commercial.

Autre exemple, l'industrie alimentaire ou l'industrie qui remplit nos réfrigérateurs et nos placards

Du CAP au niveau d'ingénieur, les formations et diplômes sont très nombreux puisque plusieurs secteurs sont concernés : la production, la maintenance, la qualité, la logistique, la vente.

On y trouvera des pilotes de lignes automatisées, des techniciens chimistes, des responsables qualité, des aromaticiens, des acheteurs, des vendeurs, des ingénieurs en recherche et développement.

Un dernier exemple, la mécanique, 1^{er} employeur industriel de France soit 11 000 entreprises

Travailler dans la mécanique, ce n'est pas seulement être mécanicien, c'est également la conception, la production et la maintenance auxquelles il faut ajouter la fonction commerciale.

Les ingénieurs concepteurs, assistés de techniciens, inventent de nouveaux produits. Leurs collègues ingénieurs de production organisent ensuite la fabrication qui sera réalisée par des ouvriers spécialisés tandis que les techniciens et ouvriers de maintenance veillent au bon fonctionnement des machines.

Le Bac Pro assorti d'une mention complémentaire correspond à des emplois d'opérateur/ouvrier spécialisé pour finir à ingénieur.

La formation en alternance est très appréciée dans ce secteur.

Les métiers déclinés dans ce secteur : ajusteur-monteur, chaudronnier, designer industriel, dessinateur en construction mécanique, technicien de forge, technicien en automatisme et ingénieur.

Pour finir,

Le plus grand pourvoyeur d'emploi avec 800 000 actifs, l'hôtellerie restauration. Avec ses 28 000 hôtels, ce secteur embauche près de 60 000 nouvelles personnes par an.

Du CAP ou BEP à Bac +5 pour des métiers tels que cuisinier, employé de restaurant, directeur de restauration collective, sommelier, directeur d'hôtel ou manager de palace, toutes les spécialités sont représentées : art culinaire, art de la table et du service.

En plus ce secteur permet d'avoir des évolutions très rapides.

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE «UNE VOIE DE LA RÉUSSITE»

Témoignages d'anciens élèves du lycée Louis COUFFIGNAL

1 - Pourquoi êtes-vous entré dans l'Enseignement Technique ?

2 - Études poursuivies et diplômes

3 - Trajectoire professionnelle

4 - Activités

Robert MAHLER EL/68

1 - Pour ne pas aller travailler en usine comme OS, mais pour avoir un métier valorisant.

2 - CAP Électromécanicien 63 - CAP Dessinateur en Construction Mécanique 64

- BEI Électromécanicien 65 - BTS Électronique 68

- Maîtrise Électricité-Électronique-Automatique (EEA)

- Diplôme d'ingénieur SUPÉLEC

3 - 1972 CEM Compagnie Electro-Mécanique : Ingénieur, chef de projets laminoirs.

Directeur d'établissement de services: montage, démarrage, entretien d'installations industrielles.

- 1983 ALSTOM Directeur des Turbines à Gaz d'ALSTOM,

Création et Président de la J.V. Européan Gas Turbine avec GE (USA)

DG de l'activité Transmission et Distribution d'énergie d'ALSTOM

Président France d'ALSTOM.

4 – Anciennement :

- Président de la FIEEC Fédération des Industries Électrique, Électronique et de la Communication

- Président de l'ORGALIME (Bruxelles)

- Président du Comité de Direction de SUPÉLEC

- Président du conseil d'administration du LNE Laboratoire National de Métrologie et d'Essais

Actuellement :

- Membre du CSRT Conseil Supérieur de la Recherche et des Technologies auprès de Laurent WAUQUIER

- Administrateur du CNRS et Président du Comité d'Audit du CNRS

- Expert auprès de l'ADEME pour les I.A. Investissements d'Avenir

- Membre du comité statutaire du MEDEF

- Membre du groupe d'experts de l'ANR Agence Nationale de la Recherche pour la labellisation et le suivi des

Instituts Carnot

- Vice Président de la Chambre de Commerce Internationale France

- Président du CLUB de l'APPRENTISSAGE

Bernard BECKER BE/68

1 - Je voulais faire des études courtes (Pour des études dites courtes, j'ai terminé à 26 ans !!!!)

2 - CAP Ajusteur 63 - CAP Dessinateur en Construction Mécanique 64

- BEI Mécanique Générale 65 - BEI Dessinateur en Construction Mécanique 66

- BTS Bureau d'Étude en Construction Mécanique 68 - BTS Fabrication Mécanique 69

- DES en Sciences Physiques – DES Technique

- Diplôme d'ingénieur ENSAIS

- Certificat en gestion et administration des entreprises

3 - 5 ans en Allemagne dans un bureau d'études comme constructeur dans la société LINCK spécialiste de machines pour scieries.

- 32 ans chez OELTECHNIK France en tant que gérant. OELTECHNIK France devait être à l'origine un bureau de vente. Mais est devenu au fil du temps, 5 permis de construire et 32 ans de labeur une Sté autonome, spécialisée dans la construction de centrales de lubrification, panneaux gaz, d'échangeurs de chaleur, appareils sous pression, 50 à 60 emplois permanents.

- Création en 2008 d'une société de négoce industriel ISARO piping

4 - Membre actif de l'association des Business Angels d'Alsace soutenant les jeunes porteurs de projets de création d'entreprises

Jack COLIN BE/68

- 1 - Échec scolaire : CM2 (+ redoublement), 6ème (+ redoublement), 5ème (admis à redoubler !!!)
Centre d'Apprentissage (devenu CET) seul établissement où le Q en dictée n'était pas éliminatoire
- 2 - CAP Fraiseur 63 - CAP Dessinateur en Construction Mécanique 64
 - BEI Mécanique Générale 65 - BEI Dessinateur en Construction Mécanique 66
 - BTS Bureau d'Étude en Constructions Mécaniques 68
 - CA PTA Certificat d'Aptitude Professeur Technique Adjoint de lycées Fabrications Mécaniques 75
 - CAPET Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Technique Fabrications Mécaniques 76
 - Agrégation Génie Mécanique 79
- 3 - 1976 Professeur certifié ENI École Nationale d'Ingénieurs de Gabes Tunisie
 - 1978 Professeur agrégé ENSET École Normale Supérieure de l'Enseignement Technique de Tunis
 - 1980 Professeur de Chaire Supérieure CPGE Classes Préparatoires aux Grandes Écoles au Lycée Louis COUFFIGNAL STRASBOURG.
- 4 - Président de la SOTEC - Président de la FAETEC
 - Vice-président de l'AFDET Alsace - Vice-président de l'UNION des « A »



De gauche à droite : Bernard BECKER, Jack COLIN, Robert MAHLER

Bernard UEBERSCHLAG FIM/88

- 1 - Passionné des activités manuelles, c'est naturellement que je devais me diriger vers l'enseignement technique. Créer, c'est imaginer et construire. L'enseignement technique permet d'acquérir la culture d'un métier et pour ma part, l'habileté des mains, par ma formation d'ébéniste.
- 2 - 1984 CAP ébéniste – 1985 BT Ameublement, option ébénisterie – 1988 BTS Fabrication industrielle du meuble – 2000 Brevet de Maîtrise Ébéniste,
- 3 - Démonstrateur commercial, technicien méthodes, dessinateur projeteur, acheteur. Ébéniste agenceur à mon compte depuis 1995.
- 4 - A 45 ans, après 30ans d'activité dans le secteur bois, je retourne à l'école pour une formation des « métiers de bouche ». Lauréat (13^{ème}) au concours MASTERCHEF diffusé sur TF1.

Laurent ESCHBACH CPGE/00

- 1 - Passionné par le Technique, depuis le plus jeune âge
- 2 - Bac S au lycée Couffignal en 1998, Classes préparatoires aux Grandes Écoles au lycée Couffignal, Maîtrise de Technologie Mécanique à l'Université Paul Sabatier de Toulouse en 2003, Agrégation de Mécanique en 2004
- 3 - Professeur de SI en Terminale STI au lycée de la Borde Basse à Castres en 2004, en BTS Électrotechnique au lycée Langevin Wallon à Champigny sur Marne en 2005 et 2006 puis en CPGE au lycée Couffignal depuis 2007
- 4 - Professeur Délégué aux Entreprises du lycée Couffignal
 - Professeur d'Eco-Conception en DUT QLIO à l'IUT d'Haguenau
 - Professeur d'Automatisme à l'INSA de Strasbourg

Vincent WENDLING CPGE/92

1 - Après la 3^e, j'ai fait un bac général car à l'époque il n'y avait pas de lycée technique à Saverne. Mais ensuite j'ai choisi de faire une math sup technologique au lieu d'une prépa classique.

2 - Après math sup et math spé technologique au lycée Couffignal de Strasbourg, j'ai intégré l'École Normale supérieure de Cachan, pour y préparer l'Agrégation de Mécanique. J'ai complété ma formation par un DEA "Génie des systèmes industriels" à l'École Centrale Paris. Spécialisé en gestion de production, je suis aussi CPIM : Certified in Production and Inventory management, par l'APICS.

3 - 1996 Coopérant du service national à l'institut pédagogique national de l'enseignement technique de Beyrouth (Liban)

- 1999 Enseignant à l'IUT de Cergy Pontoise, département organisation et gestion de production.

- 2001 Enseignant à l'École Normale Supérieure de Cachan : préparation des élèves aux agrégations de Mécanique et Génie Mécanique.

- 2007 Enseignant au lycée Louis Couffignal de Strasbourg Classes préparatoires aux Grandes Écoles

4 - Chargé d'enseignement de Gestion de Production, en formations initiales et continues : École des Mines et École Centrale de Paris, Université et INSA de Strasbourg, Université de Paris 10.

Arnaud WENDLING ELA/00

1 - Par passion pour la technique, l'électronique et l'informatique, de plus, issu d'une famille de techniciens cela m'a semblé évident.

2 - 2000 - BTS Électronique au lycée Couffignal

- 2003 - Diplôme d'ingénieur de l'ESIGELEC via une formation par alternance

3 - 2003 – 2006, Ingénieur d'étude dans une société de prestation de service

- 2006 – 2009, Chef de projet chez Würth Elektronik ICS pour la région Angleterre / BENELUX

- 2009 – à aujourd'hui, Responsable produit (product manager) d'une gamme d'automates programmables chez Würth Elektronik

- Depuis mi 2011 Responsable de la R&D électronique et de l'équipe support client.

4 – Vice-président de la SOTEC ainsi que réalisation et mise à jour du site web.



De gauche à droite : Arnaud WENDLING, Laurent ESCHBACH, Bernard UEBERSCHLAG



Lycée des Métiers Louis COUFFIGNAL

Le 90^{ème} congrès de l'UNION des A de STRASBOURG en images

Jeuudi 29 septembre : Accueil des congressistes et soirée au lycée Louis COUFFIGNAL



Accueil en gare de Strasbourg sous la grande verrière



Formalités d'inscription et distribution de documents



Accueil de M. FINEL, Proviseur et M. LAMS, Intendant



Animation : Groupe folklorique alsacien d'Illkirch-Graffenstaden



Déjà, la bonne humeur était au rendez-vous



Embarras du choix devant la table « RABELAISIEUNE »

Vendredi 30 septembre : Repas au lycée hôtelier - Visite de Strasbourg - Réception à la mairie



Petits plats dans les grands au lycée hôtelier « Charles de Foucauld »



- Félicitations à toute l'équipe pour l'accueil et la qualité du service



Strasbourg et la célèbre cathédrale « Notre Dame »



Sur le parvis de la cathédrale - La Maison KAMMERZELL (1427)



Traversée de la Petite France en petit train touristique



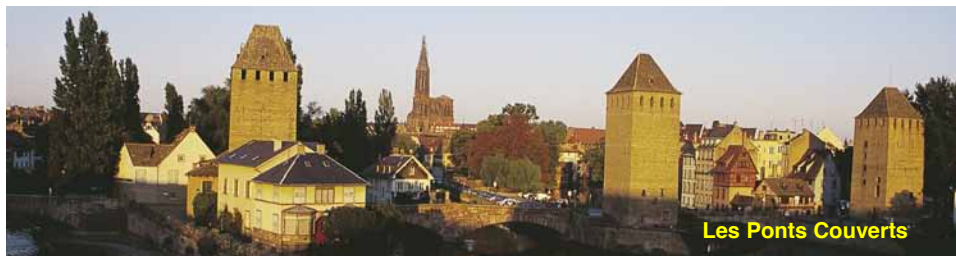
Après une petite marche, arrivée à la mairie de Strasbourg



Réception à la mairie de Strasbourg – Allocution de bienvenue de monsieur Serge OEHLER Adjoint au maire de la ville de Strasbourg



Vendredi 30 septembre (suite) : Découverte nocturne de Strasbourg en bateau mouche



Embarquement pour une promenade sur l'ILL en bateau mouche qui nous a emmené jusqu'aux bâtiments du Parlement Européen.

Samedi 1^{er} octobre : Palais des ROHAN – Musée de l'ŒUVRE NOTRE DAME – Lycée COUFFIGNAL



Palais des ROHAN : Musée archéologique et des arts décoratifs



Musée de l'Œuvre Notre Dame : Arts Moyen Âge et Renaissance



Visite du lycée Louis COUFFIGNAL et de son pôle de technologie avec Christophe BRIGNON, Chef de travaux, pour guide

Samedi 1^{er} octobre (suite) : Repas «BAECKOFFE» au lycée - Soirée de GALA à OBERNAI



C'est l'heure de l'apéritif et du traditionnel « TI-PUNCH »



Merci au chef et à son équipe avec BERNARD-MASTERCHEF



« Que notre Alsace est belle avec ses frais vallons ... »



« Madamina ce n'est pas une fille mais c'est aïné ... »



Restaurant du PARC à OBERNAI



Spectacle animé par FERNAND magicien-ventriloque



Distribution de petits souvenirs d'Alsace

Dimanche 2 octobre : Circuit touristique « LES HAUTS LIEUX D'ALSACE »



Haut lieu spirituel d'Alsace – Tapisseries représentant la légende de Sainte-Odile et la Chapelle des Larmes



Un château d'exception chargé de huit siècles d'histoire et une vue imprenable sur la plaine d'Alsace et les Vosges



Le vignoble Alsacien



Visite et dégustation à la cave vinicole d'Orschwiller



Visite et soirée tartes flambées à la brasserie artisanale « LA SAINT PIERRE »

Das Elsäss unser Ländel

Das Elsäss unser Ländel
Dàs isch meineidig scheen
Mir hewe's fescht àm Bandel
Un lehn's mi sechs nit gehn
Ju he ! Un lehn's mi sechs nit gehn

Que notre Alsace est belle

Que notre Alsace est belle
Avec ses frais vallons
L'été mûrit chez elle
Blès vignes et houblons
You hé ! Blès vignes et houblons



Lundi 3 octobre : Conférence l'APPRENTISSAGE – Visite de la Cave des Hospices Civils



Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin



Plaque commémorative
salle WENGER-VALENTIN



Petite marche en direction de la cave historique



Cave à vin construite entre 1393 et 1395



Accueil chaleureux et commentaires passionnants



Au fond, un tonneau de vin "le plus vieux du monde" (1472)



Devant la porte principale des Hospices Civils de Strasbourg

Lundi 3 octobre (suite) : Musée Alsacien - Repas au restaurant l'ANCIENNE DOUANE



Musée Alsacien : Art et traditions populaires



Prêts pour la fameuse choucroute alsacienne



Merci Gilbert et Jack pour l'organisation de ce congrès



Transmission des fanions et à l'année prochaine



STRASBOURG 2011 c'est fini, VIVE CHATEAUROUX 2012



Der Hans im Schnockeloch*

Dr Hàns im Schnockeloch,
Hett àlles wàs er will,
Un wàs er hett,
Dàs will er nitt,
Un wàs er will, Dàs hett er nitt.
D'r Hàns im Schnockeloch
Hett àlles wàs er will.

Le Jean du Trou d'moustiques*

Le Jean du Trou d'moustiques,
Il a tout ce qu'il veut (bis)
Et ce qu'il a, il n'en veut pas
Et ce qu'il veut, il ne l'a pas,
Le Jean du Schnockeloch
Il a tout ce qu'il veut.

* Nom d'une auberge près de Strasbourg

DISCOURS D'OUVERTURE de Madame Nadine MORANO

Ministre chargée de l'Apprentissage et de la Formation Professionnelle

Intervention de Laure LAZARD-HOLLY

Conseiller en charge des Relations avec le Monde Socioprofessionnel
auprès de Madame le Ministre Nadine MORANO

- Madame la Présidente (Madame BRESSET)
- Monsieur le Président (Monsieur COLIN)
- Monsieur le Président, cher Robert,
- Mesdames et Messieurs,
- Je suis fière de diriger ce nouveau ministère dédié à l'apprentissage et à la formation professionnelle car il découle d'une volonté forte du Président de la République et du Premier Ministre.
- Ce ministère a une ambition : favoriser l'insertion professionnelle des jeunes. Il a un idéal : contribuer à l'élévation du niveau général de qualification de la société française. Il a une obsession : lutter contre la fatalité sociale.
- Pour cela nous avons besoin de toutes les énergies, et de toutes les bonnes volontés.....
- Votre rôle, en tant que cadres, décideurs et enseignants, est fondamental et rien ne pourra se faire sans une révolution des mentalités.
- Dans toutes les familles françaises, il y a un jeune, ou un salarié, ou un demandeur d'emploi qui doit se former, développer ses compétences pour trouver ou garder un emploi. Nous devons penser à ces personnes et à leurs espoirs en répondant présents.
- 2011 doit être une année d'ambition au service des Français. Et cette ambition doit être partagée car nous avons une obligation de résultat.
- **Nous devons notamment aider les jeunes à faire le bon choix. Et le bon choix, c'est l'alternance.** Car c'est un vecteur de réussite professionnelle et de progression sociale.
- Faire le choix d'une formation en alternance, c'est faire le choix de l'excellence en ayant la possibilité d'acquérir des compétences et des savoir-faire reconnus de tous et parfaitement adaptés aux besoins des entreprises. C'est aussi la possibilité de s'insérer plus rapidement sur le marché de l'emploi et d'avoir de véritables perspectives en matière d'évolution professionnelle.
- Car, je le rappelle, un jeune qui choisit l'alternance a en moyenne 70% de chance de trouver un emploi à l'issue de sa formation.
- Ce ministère a un objectif, celui d'atteindre, conformément aux engagements du Président de la République, le chiffre de 800 000 alternants (dont 600 000 apprentis) d'ici 2015.
- Pour atteindre cet objectif ambitieux, il faut changer le regard des Français sur l'alternance. Comme je l'ai dit, nous avons une véritable révolution culturelle à engager.
- La mobilisation des entreprises est un bon levier d'action.
- Elle s'appuie sur trois mesures réglementaires d'incitation attendues par les acteurs de terrain et annoncées par le Président de la République lors de son discours au Campus des Métiers à Bobigny, le 1er mars dernier.
- Les entreprises bénéficient, depuis le 1er mars, de deux aides à l'embauche particulièrement incitatives. L'une, destinée aux PME de 11 à 250 salariés, institue un « zéro charge » pendant un an pour toute embauche supplémentaire d'un jeune sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
- L'autre, destinée à toutes les entreprises, est une aide forfaitaire de 2000 euros pour toute embauche de demandeur d'emploi de 45 ans et plus en contrat de professionnalisation.
- Un troisième décret a été pris pour simplifier l'enregistrement des contrats de professionnalisation.
- Un quatrième qui réduit la durée d'expérience requise pour devenir maître d'apprentissage et qui sera publié très prochainement permettra de faciliter l'accès à cette fonction essentielle pour le jeune.

- La mobilisation des entreprises s'appuie également sur deux temps forts organisés avec les forces vives de notre pays.
- D'abord, le 27 avril, avec plus de 60 représentants des branches professionnelles, puis, le 28 juin, avec 35 entreprises du CAC 40, qui ont pris des engagements concrets.
- Ainsi, des entreprises telles que SUEZ ENVIRONNEMENT qui veut doubler son effectif actuel en recrutant 1000 apprentis supplémentaires, VINCI qui veut embaucher 1300 alternants pour atteindre le seuil de 4%, ou encore à EADS qui se fixe pour objectif d'embaucher 600 alternants supplémentaires ont pris des engagements concrets.
- Afin d'atteindre l'objectif de 600 000 apprentis en 2015, nous allons bien entendu travailler avec les conseils régionaux car l'insertion professionnelle des jeunes est un objectif partagé. La signature de Conventions d'objectifs et de moyens (COM) va ainsi permettre de financer les projets proposés par les acteurs régionaux de l'apprentissage.
- Comme vous le savez, l'Etat investit des moyens très importants pour développer l'apprentissage : c'est 1,75 milliard d'euros pour garantir le financement à parité avec les régions dans le cadre des COM apprentissage.
- En la matière, je peux vous dire que les choses avancent très bien : 8 régions ont en effet d'ores et déjà signé le COM et 5 autres un accord-cadre en matière d'apprentissage. Dans ces régions, l'Etat consacre 752 millions d'euros pour atteindre 230 000 apprentis. Au total, sur les 26 régions, la somme des objectifs annoncés s'inscrit dans la feuille de route fixée par le Président de la République pour atteindre le nombre de 600 000 apprentis au niveau national d'ici à 2015.
- Le produit de la surtaxe de 0,1% sur les salaires des entreprises de plus de 250 salariés qui emploient moins de 3% d'apprentis, sera mobilisé pour financer ces COM.
- Cela représente une augmentation des soutiens de l'Etat de plus de 60 millions d'euros.
- Par ailleurs, l'Etat consacre aussi 500 millions d'euros du Grand emprunt pour moderniser l'offre de formation et créer des places d'hébergement supplémentaires.
- La création d'un Ministère chargé de l'Apprentissage et de la Formation professionnelle constitue également un signal fort envoyé aux actifs de notre pays, qu'ils soient salariés ou demandeurs d'emploi.
- **Car la formation professionnelle est avant tout un instrument de valorisation du travail.**
- Je veux citer à cet égard les résultats de l'enquête Pôle emploi publiée en janvier dernier : 60,7% des personnes qui ont bénéficié d'une formation financée par Pôle emploi en mars 2010 ont retrouvé une activité six mois plus tard.
- Ces résultats très encourageants rappellent une fois de plus que la formation est la voie la plus efficace pour retrouver un emploi.
- Vous le savez, la France consacre d'ailleurs des moyens considérables à la formation professionnelle : 30 milliards d'euros par an soit 1,5% de la richesse du pays. Et pourtant 3 millions de personnes sont en situation d'illettrisme. C'est 9% de la population âgée de 18 à 65 ans. Plus de la moitié d'entre eux sont pourtant dans l'emploi. Cette situation n'est plus tenable. Il est urgent de se mobiliser !
- **Le travail peut, et doit, être une source d'épanouissement. Et il l'est d'autant plus quand on peut être acteur de son parcours professionnel.**
- Et pour y parvenir, la mise en œuvre de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie constitue l'un des chantiers majeurs à mener.
- En 2011, le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) va ainsi jouer un rôle renforcé pour poursuivre la modernisation du dialogue social. C'est un outil de solidarité au service de ceux qui en ont le plus besoin. Grâce à son action, 25 millions d'heures de formation ont déjà été financées pour le maintien, le retour à l'emploi et la qualification des salariés.
- L'accès à la formation doit aussi être le plus adapté possible aux besoins des individus. C'est comme cela que chacun pourra prendre conscience de sa responsabilité dans la construction de son parcours professionnel.

- C'est pourquoi, la mise en place du Service public de l'orientation est un chantier prioritaire. Il va permettre à chacun de disposer d'une information fiable et actualisée sur les métiers, les formations qui y conduisent, et surtout leurs perspectives d'emploi. Et tout cela au plus près des besoins des territoires.
- Le déploiement de la Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE) dispositif nouveau issu de la loi du 24 novembre 2009, est une réussite, ce sont plus de 5 000 POE qui ont été conclues depuis la mise en place. Il s'adresse aux demandeurs d'emploi qui bénéficient d'une promesse d'embauche mais qui ont besoin d'acquérir une nouvelle qualification. Financée par Pôle emploi et l'OPCA concerné, la POE permet ainsi aux demandeurs d'emploi de concrétiser leur embauche à l'issue de leur formation.
- En 2011, je veux aussi poursuivre le renforcement de la transparence des circuits de financement et explorer de nouvelles pistes pour renforcer le dialogue et la concertation entre tous les acteurs.
- Je serai en première ligne pour développer la formation professionnelle afin de :
 - o sécuriser les parcours professionnels tout au long de la vie en permettant aux salariés de maintenir et de développer leurs compétences,
 - o permettre aux demandeurs d'emploi de s'orienter vers les métiers qui recrutent.
- Mais j'ai également souhaité ouvrir, à nouveau me direz-vous, le débat de la qualité de la formation.
- Le 22 septembre dernier, se sont donc tenues les Assises de la qualité de la formation professionnelle dont l'objectif était de répondre aux grandes interrogations qui sont liées à trois temps forts de la formation :
 - o d'abord, dès la phase de prescription : comment mieux ajuster l'offre de formation aux besoins des entreprises, des salariés et des demandeurs d'emploi ?
 - o puis, dans la phase de sélection : comment choisir le bon organisme de formation ?
 - o enfin, pendant et après la formation : comment se prémunir de toute dérive sectaire et évaluer la formation dispensée ?
- Cette journée n'est qu'une première étape. Il faudra poursuivre cet effort au-delà, car je veux faire de la qualité un réflexe en matière de formation professionnelle !
- C'est comme cela que nous accompagnerons le rebond de l'économie et que nous lutterons efficacement pour l'emploi.



De gauche à droite : Jean-Charles LAMBERT, Inspecteur de l'Éducation Nationale, Vice-président de la SOTEC ; Jean-Luc HEIMBURGER, Président de la CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin ; Laure LAZARD-HOLLY, Conseiller en charge des Relations avec le Monde Socioprofessionnel auprès de Madame Nadine MORANO, Ministre chargée de l'Apprentissage et de la Formation Professionnelle ; Jack COLIN, Président de la SOTEC et de la FAETEC ; Vivette BRESSET, Présidente de l'UNION des « A » ; Robert MAHLER, Président du CLUB de l'APPRENTISSAGE ; Hervé BITZ, Président de l'AFDET-Alsace

L'APPRENTISSAGE

par Robert MAHLER Président du CLUB DE L'APPRENTISSAGE

Club créé avec le parrainage de Madame Nadine MORANO,
Ministre chargée de l'Apprentissage et de la Formation Professionnelle

REFLEXIONS

"L'apprentissage, la fierté de rentrer dans le cercle de celles et ceux qui maîtrisent un savoir-faire, de celles et ceux auxquels on fait confiance parce qu'ils connaissent leur métier ".

" Ce que l'apprentissage m'a apporté au delà de la fierté de maîtriser un vrai métier, c'est le respect du travail bien fait. Devenu chef d'entreprise la considération que j'avais pour mes anciens collègues ouvriers d'atelier et de chantier a profondément marqué la qualité des relations sociales par le respect mutuel que nous nous portions ".

LE CLUB DE L'APPRENTISSAGE

L'objectif

Initier une nouvelle dynamique de valorisation de l'apprentissage par la valorisation des parcours professionnels.

La composition :

Les porte-parole :

Franck PROVOST, coiffeur, Gérard DOREY, directeur exécutif de Carrefour Proximité, Hélène DAROZE, Guy SAVOY, Michel ROTH, chefs cuisiniers étoilés, Robert MAHLER, ancien Président France Alstom, Patrick SCICARD, Président du Directoire de LENOTRE et Alain BARATON, jardinier en chef du château de Versailles.

Les membres :

Anciens apprentis, ayant des responsabilités d'entreprises, ayant créé ou repris leur entreprise et des apprentis en cours de formation.

Les missions :

Animer des réflexions menées, sur la base des diverses expériences professionnelles, sur des évolutions potentielles de l'actuel système d'apprentissage dans notre pays.

Impulser et faire prospérer un réseau social des apprentis, inexistant à ce jour, pour démontrer qu'il y a des apprentis dans tous les secteurs de l'économie française, dans la plupart des métiers et que de véritables parcours professionnels gratifiants sont possibles.

Participer à la promotion de la formation par voie d'apprentissage, lors des événements majeurs en matière d'apprentissage.

Conclusion

Parce que le Club de l'apprentissage est un outil au service de la jeunesse, nous œuvrons avec conviction pour vous permettre de découvrir et de valoriser vos talents grâce à l'apprentissage. En effet, il faut rompre avec les stéréotypes du passé qui consistaient à parler d'excellence uniquement pour les filières traditionnelles et théoriques. Le premier critère d'excellence, c'est de permettre à un jeune de se réaliser pleinement quelle que soit la voie empruntée.

Par notre action au sein de ce Club, nous voulons vous faire connaître la diversité des métiers accessibles par l'apprentissage et vous encourager à suivre cette voie qui nous a menés à la réussite.

Au-delà de l'immense fierté de maîtriser un vrai métier, l'apprentissage nous a apporté le respect du travail bien fait et nous a permis de nous réaliser à la fois sur le plan professionnel et humain.

L'APPRENTISSAGE EN ALSACE

par Jean-Charles LAMBERT, Inspecteur de l'Éducation Nationale
Enseignement Technique

L'Académie de Strasbourg se distingue par la présence de Centres de Formation d'Apprentis C.F.A. publics dont l'origine remonte aux vicissitudes historiques qui ont donné le statut local d'Alsace Moselle encore en vigueur aujourd'hui. On peut caractériser ces particularités en quatre points : L'importance quantitative de l'apprentissage, le poids de l'apprentissage dans l'ensemble du second cycle professionnel, une réglementation spécifique en Alsace et une bonne insertion professionnelle des apprentis.

1. L'importance quantitative de l'apprentissage en Alsace

Le nombre d'apprentis à la rentrée 2010 se monte à 7 453 jeunes qui se répartissent de la façon suivante :

3 633 apprentis de niveau 5	= 48 %
1 819 apprentis de niveau 4	= 24 %
1 151 apprentis de niveau 3	= 15 %
850 apprentis de niveau 2 et 1	= 11 %

Le nombre d'apprentis de niveau 5 est très élevé, il est le double de celui de niveau 4. Ces dernières années, une progression importante des apprentis post baccalauréat a été observée.

2. Poids de l'apprentissage sur l'ensemble du second cycle professionnel

En Alsace, au niveau 5 : 37,4 % de jeunes choisissent une formation par apprentissage contre une moyenne nationale de 27,6 %. Et au niveau 4 ce sont 34,5 % qui fréquentent un CFA contre 28,8 % en moyenne nationale. L'Académie de Strasbourg compte 33 CFA dont 17 relèvent de l'Éducation nationale. Ce nombre important de CFA publics est une des caractéristiques alsaciennes. Le proviseur du lycée est donc aussi le directeur du CFA. A ces CFA publics il faut ajouter deux CFA de l'Agriculture et un de Jeunesse et Sports.

Ainsi :

- 16 CFA sont rattachés à un EPLE
 - 1 CFA universitaire relève de l'Université
 - 2 CFA sont gérés par la Chambre des Métiers d'Alsace
 - 1 CFA est géré par la CCI
 - 9 CFA le sont par des associations (CFAI, Compagnons du devoir, enseignement professionnel privé, profession bancaire, etc.)

Les 16 CFA rattachés à un EPLE accueillent 45% de l'effectif total des apprentis alsaciens. Certains lycées n'ayant pas de CFA ont ouvert une unité de formation par apprentissage. Neuf lycées ont une UFA dont cinq sont rattachées à un CFA hors Éducation nationale (CFAI), et les quatre autres sont rattachées à un lycée public ayant un CFA public rattaché. Six lycées assurent des formations par apprentissage dans le cadre d'une convention de prestation de services avec un CFA. Des expériences réussies de mixage de publics apprentis/élèves dans cinq lycées/CFA sont à remarquer. Le réseau des CFA alsaciens est dense, ce qui permet à 57 % des jeunes de se former dans leur territoire de résidence.

3. Une réglementation spécifique

Le suivi pédagogique et l'inspection de l'apprentissage relèvent des chambres consulaires, ce sont des inspecteurs de l'apprentissage qui sont habilités à suivre les apprentis en entreprises.

D'autre part, les entreprises dont le siège est en Alsace ne sont redevables que d'une partie de la taxe d'apprentissage, intitulée la part « quota » qui est réservée à l'apprentissage. Ainsi elles ne paient que 52 % du montant dû par les entreprises des autres départements français.

4. L'insertion professionnelle des apprentis

Ces dernières années, l'insertion professionnelle des apprentis était meilleure que celle des élèves, mais elle est en baisse en 2010, selon une note d'information 10.15 de la DEPP sur l'apprentissage.



Association Française pour le Développement de l'Enseignement Technique

L'AFDET est une association loi de 1901,
reconnue d'utilité publique en 1936
ONG auprès des Nations Unies
Agréée en 2001 par l'Éducation nationale
au titre d'association éducative complémentaire
à l'enseignement public

Elle est animée par des membres bénévoles

Elle est aidée par des personnes morales

LES OBJECTIFS DE L'AFDET

Favoriser
dans tous les domaines
un réel partenariat
«Écoles-entreprises»

Valoriser et Promouvoir
l'enseignement technologique
et professionnel dans l'esprit
du public

Adapter
l'enseignement technique et
les formations professionnelles aux
besoins et aux mutations
des entreprises et de l'économie

L'Afdet conduit
une action de promotion
des enseignements
technologiques et
professionnels,
en formation initiale
et continue tout au long
de la vie. Elle invite
à une réflexion plus
approfondie, élargie à tous
ceux qui adhèrent
aux valeurs de
l'enseignement technique.

Développer
la culture technologique dans la
formation générale

Assurer
à chaque jeune une première
insertion professionnelle, en
vue d'une orientation positive

Donner
à la voie des métiers
toute sa valeur de voie
d'excellence et de réussite

Encourager
la formation
tout au long de la vie

Pour tous renseignements,
contacter :

AFDET - Siège

178 rue du Temple – 75003 PARIS

Tél. : 01 42 74 00 64 – Fax : 01 42 74 03 69

Courriel : information@afdnet.org

LES CONSEILLERS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Hervé BITZ Président de l'AFDET-Alsace

L'existence des Conseillers de l'Enseignement Technique répond à la volonté de rapprocher le monde de la formation et le monde de l'entreprise.

LES C.E.T. EN QUELQUES MOTS...

Le C.E.T. est un bénévole, mandaté par le recteur pour l'exercice de missions définies, professionnel averti, expert du secteur technologique et professionnel qu'il représente selon la nomenclature des CPC (Commissions Professionnelles Consultatives).

Nommé par un recteur, sur proposition d'organisations représentatives des branches professionnelles, d'organisations interprofessionnelles, d'organisations syndicales de salariés, de chambres consulaires et également par l'AFDET.

LES MISSIONS DES CET (Conformément à la note de service du 29 juillet 2009)

- En matière de participation aux examens professionnels

Les conseillers de l'enseignement technique assurent la présidence des jurys des C.A.P. et des B.E.P. Ils peuvent également être membres des autres jurys d'examen dans lesquels une représentation professionnelle est prévue. Il est souhaitable, dans ce cadre, de faire davantage appel à eux tant au niveau IV qu'au niveau III.

- En qualité de partenaires des établissements de formation technique

Les conseillers de l'enseignement technique sont des interlocuteurs privilégiés pour les établissements en charge de la formation technique (lycées, centres de formation d'apprentis, GRETA) auprès desquels ils peuvent jouer un rôle de conseil et de facilitateur, notamment lors de l'analyse de l'offre de formation, de l'acquisition d'équipement, de la mise en place de coopérations technologiques et de partenariat avec le monde économique.

- En qualité d'acteurs ressources pour l'éducation à l'orientation

Les conseillers de l'enseignement technique sont appelés, en raison de leur vécu professionnel et de leur réseau relationnel, à apporter leur concours aux actions d'information sur les métiers en faveur des collégiens et des lycéens. Leur implication à la mise en œuvre du parcours de découverte des métiers et des formations et à l'élaboration du projet d'orientation scolaire et professionnelle de l'élève, prévue à l'article L 331-7 du code de l'éducation, peut revêtir différentes formes :

- au collège, ils peuvent notamment participer à l'information sur les métiers et l'environnement économique et aider à la mise en place des activités pédagogiques et des stages destinés aux élèves à partir de la classe de cinquième ; leur contribution à la mise en œuvre de l'option découverte professionnelle en classe de troisième sera particulièrement recherchée ;
- au lycée, ils peuvent apporter leur contribution à la connaissance des métiers, aux différentes possibilités de formation pour y accéder et aux évolutions de carrières possibles.

- En matière d'expertise et de conseil

Conformément au code de l'éducation, les conseillers de l'enseignement technique peuvent participer, en qualité de représentants qualifiés d'une activité professionnelle, aux diverses instances qui ont à connaître l'enseignement technologique et professionnel et notamment aux commissions professionnelles consultatives, aux comités de coordination régionaux de l'emploi et de la formation professionnelle, aux commissions départementales de l'emploi et de l'insertion, aux conseils d'administration et aux commissions d'étude des établissements.

Par ailleurs, les conseillers de l'enseignement technique peuvent être chargés de missions particulières ou d'enquêtes et leur contribution peut être sollicitée pour analyser la relation formation/emploi, en particulier dans le cadre des travaux préparatoires au plan régional de développement des formations professionnelles (P.R.D.F.P.) et à ses conventions annuelles d'application. Ils peuvent également accompagner la démarche qualité, notamment celle initiée par la labellisation des lycées des métiers.

L'ensemble des C.E.T. d'une académie couvre la diversité des champs professionnels.

L'animation est confiée au D.A.E.T. par délégation du recteur.

Le **CLUB ÉCOLE ENTREPRISES ALSACE**, présidé par le Recteur de l'Académie de Strasbourg, est composé de 90 membres issus de la communauté éducative, d'entreprises et d'organisations patronales. Il s'est donné pour missions **de soutenir et d'encourager des opérations originales, des initiatives sectorielles et locales** autour de trois axes :

- l'insertion et l'emploi,
- l'information et la formation,
- le développement d'un partenariat plus actif entre entreprises et éducation nationale.

Il contribue au développement de l'esprit d'entreprendre tant au collège qu'au lycée par une participation au financement du dispositif mini entreprise et l'organisation du concours régional ;

Il soutient les actions menées localement par les établissements scolaires et plus particulièrement par les 16 comités locaux éducation économie (CLEE) ;

Il participe à une meilleure information sur les métiers et les formations par le co-financement avec la Région Alsace de l'opération portes ouvertes dans les lycées et les CFA de l'académie.

Il rapproche d'une manière générale les acteurs de l'environnement économique et du système éducatif dans une perspective de mieux se connaître pour mieux travailler ensemble, grâce notamment au soutien de l'action « Les Boss invitent les Profs » mise en œuvre en partenariat avec l'un de nos membres : le MEDEF.

Il donne aux jeunes une chance supplémentaire de découvrir le monde de l'entreprise, il permet de s'en imprégner, pour mieux choisir leur orientation à travers des actions de parrainage, menées en partenariat avec le Centre des Jeunes Dirigeants de Strasbourg.

Le Club École Entreprise montre la volonté de l'ensemble des acteurs des relations école entreprise de se donner les moyens de relever ces défis.

POUR TOUTE INFORMATION CONTACTER :

Club École Entreprises Alsace

6 rue de la Toussaint 67975 Strasbourg Cedex

Tél : 03.88.23.38.63

E-mail : ce.club-ecole-entreprises@ac-strasbourg.fr

FORMATION PAR ALTERNANCE au lycée Louis COUFFIGNAL

par Thierry SIMON et Sylvain VOSSOT intervenants

en licence professionnelle « Qualité et Maîtrise de l'Énergie Électrique QM2E »

Conditions d'admission

S'adresse aux titulaires d'une formation « Bac+2 » scientifique ou technologique validée et ayant des connaissances en électrotechnique. La sélection se fait sur dossier à partir du site internet de l'université : <http://www.ingenierie.u-strasg.fr/>. L'étudiant doit faire preuve d'une motivation particulière pour traiter les problématiques présentes aux niveaux des moyens de production, de distribution et de gestion de l'énergie électrique tout en prenant en compte les enjeux économiques et environnementaux associés. Il est nécessaire de posséder de bonnes aptitudes à communiquer, à travailler en autonomie et en équipe.

Objectifs de la formation

Les grandes orientations pédagogiques de cette formation reposent sur le principe d'une formation professionnelle en alternance ayant vocation d'insérer l'étudiant dans la vie active. L'ensemble de la formation est donc conçu autour des enjeux et des besoins de l'entreprise avec des périodes de formation ou de projet tutoré dans les établissements de formation : l'Université de Strasbourg et le lycée Louis COUFFIGNAL. Statut des étudiants : Les étudiants sont à la base en stage conventionné, mais il est possible de faire un contrat d'apprentissage avec le CFAU, ou de professionnalisation avec le DEPULP (ou CFC).

Les horaires

- 450 h d'enseignement dont 40% assuré par des professionnels experts dans leur domaine.

- Domaine des compétences transversales : compétences en rapport avec le management, la conduite de projet, l'action commerciale, la communication, le marketing, l'anglais, la gestion d'une entreprise et l'environnement normatif international.

- Domaines des compétences du métier : compétence en rapport avec l'expertise des réseaux électriques, la sensibilisation aux perturbations des installations électriques, l'efficacité énergétique et les économies d'énergie (éclairage, force motrice ...), la conduite de projets liés aux énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien ...).

- Domaine des compétences de mise en œuvre professionnelle : compétences en rapport avec les techniques de mesurage, l'élaboration d'un rapport d'expertise, la simulation et l'expérimentation.

- 150 h de projets tutorés encadrés.

Soit un total de 600 heures de formation se déroulant sur 21 semaines en alternance (2 semaines en moyenne) et 20 semaines en entreprise représentant 700 heures et intégrant la conduite et la réalisation de différentes missions et projets.

Les stages

Durant leur stage, les étudiants occupent une fonction de « Chargé de projet(s) ».

Les principales missions qui peuvent leur être confiées sont (liste non exhaustive) :

- Mettre à jour les schémas électriques des installations d'un site,
- Rechercher et mettre en œuvre des actions liées à l'amélioration des performances énergétiques d'un site,
- Réaliser des Audits ou des Expertises « Qualité de l'Énergie Électrique »,
- Mener des projets liés aux « Énergies renouvelables » : Panneaux photovoltaïques...

Les débouchés

Cette licence est un diplôme de qualification professionnelle permettant l'accès aux métiers suivants : Chargé de Projets ou d'Affaires dans un Bureau d'Études, Responsable Produit ou Chef de Projet Technique, Responsable Maintenance et Travaux Neufs Électriques, Technicien d'Expertise des Réseaux Électriques, Agent Commercial Produits et Services, Technicien de Bureau de Contrôle, Technico Commercial ...

Principales entreprises et organismes partenaires

SOCOMEF, HAGER, OSRAM, TRIUMPH, SPIE, CUS, CG67, LOEBER, LILLY, GIMELEC, ACANOR ...



Conférence sur l'APPRENTISSAGE à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin – Salle WENGER-VALENTIN

Formations offertes au lycée Couffignal

Post-Baccalaureats



11 route de la Fédération 67025 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 40 52 52 - Fax 03 88 40 15 23
www.lycee-couffignal.com.fr

FORUM DES ASSOCIATIONS

par Jean-Charles REEB Secrétaire Général de la SOTEC

Présentation de la SOTEC

A l'aide d'un diaporama, Jack COLIN, Président de la SOTEC, fait une rapide présentation de la SOTEC dont l'histoire est étroitement liée à celle du lycée Louis COUFFIGNAL.

Il fait un inventaire de toutes les activités :

- Promotion du lycée Louis COUFFIGNAL et de l'Enseignement Technique,
- Relations amicales et professionnelles de ses membres,
- Édition d'un bulletin de liaison « LIEN et COMMUNICATION »,
- Mise en place d'un service placement et d'un site internet,
- Manifestations culturelles et sportives (une sortie touristique annuelle et constitution d'une équipe pour participer aux courses sur route de Strasbourg).

L'ensemble de ces activités fait que, pendant leurs études au lycée, une très grande majorité des étudiants des sections de techniciens supérieurs adhère à la SOTEC.

Présentation du fichier de la SOTEC

En projection vidéo, Jean-Charles REEB, Secrétaire Général de la SOTEC, présente une « démo » du fichier de la SOTEC ; c'est un classeur EXCEL qui gère, outre la liste des membres, de nombreuses possibilités : classement des membres en fonction de leur situation professionnelle (junior, actif, retraité, etc.), situation vis-vis des cotisations permettant la gestion des rappels, mais aussi des bordereaux de chèques pour le trésorier, statistiques (classement automatique des membres par année de sortie et par catégorie), et autres subtilités.

Cette présentation a suscité un intérêt certain parmi les congressistes présents et la présidente a estimé que ce classeur pourrait être utile aux associations qui le souhaitent pour faciliter la gestion de leurs membres : ainsi, le trésorier adjoint de l' Union des « A » a pu avoir une copie de démonstration, charge à lui de la diffuser auprès des intéressés

Présentation du site internet de la SOTEC

Arnaud WENDLING, vice-président de la SOTEC présente, sur grand écran, le site de la SOTEC et ses différentes rubriques (News, activités, galerie photos, annuaire ...).

Très utile, ce site est l'image de marque de l'association auprès des entreprises qui viennent consulter le service placement.

Commission « Enseignement Technique »

Éric PRUDHON, Président d'honneur de la FAETEC, nous fait remarquer qu'il faut avant tout répondre à quelques questions : Comment faire adhérer ? Comment assurer la pérennité ? Quelles sont les attentes ? Quels services seront rendus ? Ensuite qui fait quoi ? Car chaque engagement avec un projet exige du travail. Éric PRUDHON pense qu'il faut se donner un an pour y arriver et demande que soient, en premier, définis les objectifs, les moyens et l'organisation de cette commission.

La date de la première réunion est fixée au 17 novembre 2011 à l'occasion du Salon de l'intelligence de la main à Chelles 77.



De gauche à droite : Dany BOURRELLY, Secrétaire Générale de l'UNION des A ; Vivette BRESSET, Présidente de l'UNION des A ; Jack COLIN, Président de la SOTEC et de la FAETEC ; Éric PRUDHON, Président d'Honneur de la FAETEC ; Arnaud WENDLING, Vice-président de la SOTEC ; Jean-Charles REEB, Secrétaire Général de la SOTEC

ACTIVITÉS des ASSOCIATIONS

QUESTIONNAIRE d'ENQUÊTE

À remplir et à retourner

à l'UNION DES « A »

5 rue Amyot 75005 PARIS

Nom de l'association :

Observations sur votre adresse (voir étiquette) :

Votre association est-elle

☐ - EN ACTIVITÉ

☐ - EN SOMMEIL

Si "EN ACTIVITÉ" Quelles sont les principales activités que vous développez ?

ORGANISATION : ☐ - Assemblée Générale ☐ - Réunion de comité ☐ - Autre :

RECRUTEMENT : ☐ - Étudiants du lycée ☐ - Anciens élèves ☐ - Autre :

OBJECTIF Relations : ☐ - amicales ☐ - professionnelles ☐ - Autre :

COMMUNICATION : ☐ - Site Internet ☐ - Revue ☐ - Autre :

MANIFESTATION : ☐ - Culturelle ☐ - Sportive ☐ - Autre :

CONTACT : ☐ - Éducation Nationale ☐ - Organisme ☐ - Autre :

Si "EN SOMMEIL" Quels sont les raisons qui vous ont amené à cette situation ?

☐ - Manque de disponibilité des responsables ☐ - Manque de motivation des adhérents

☐ - Autre :

**Envisageriez-vous de participer à une réunion de réflexion
sur l'avenir des associations d'anciens élèves ?**

☐ - OUI

☐ - NON

Si "OUI", quand et où?

☐ - SEMAINE

☐ - WEEK-END

☐ - PARIS

☐ - PROVINCE

☐ - Établissement scolaire

☐ - Siège d'un organisme

☐ - Entreprise

Remarque – Proposition - Suggestion :

.....

.....

Discussion

Michel COULON reconnaît que le site actuel de l'Union des « A » n'est pas très agréable ni fonctionnel. Nous avons trouvé un autre fournisseur gratuit et Stanislas TRINSOUTROP se propose de créer un nouveau site ainsi que pour nos associations. La personnalisation est ensuite payante selon les desideratas de chacun.

En ce qui concerne le forum, Stanislas TRINSOUTROP voudrait qu'une réunion supplémentaire, peut-être plus conviviale, soit organisée.

Gisèle TRENQUIER : J'essaie actuellement d'établir des relations avec le Lycée d'Enseignement Technique de sa ville (UZES), il serait souhaitable de tous faire de même.

Monique PACALET : Après 40 ans dans un Lycée, je ne savais pas que l'Union des A existait, alors comment peut-on attirer du monde ?

Geneviève HONIG : Pour beaucoup d'établissements polyvalents, les associations pourront s'unir et ainsi se développer.

Pierre-Marc LACHAUD : Nos élèves débouchent sur l'emploi 4 à 5 ans minimum après leur sortie du Lycée, peut-être devrions nous créer des « référents » dans nos fichiers qui aideraient les jeunes.

Vivette BRESSET : Il y a une « journée des métiers » dans certains de nos établissements, il faut l'utiliser et surtout y participer.

Étienne LEFÈVRE : Y a-t-il encore des « distributions de prix » dans vos Lycées ? Chez nous, c'est l'association qui offre une partie des fonds, 6000 € de prix.

Prix du « CIVISME » et médaille « Louis GOULOT »

Le prix du civisme 2011 a été remis par Vivette Bresset, présidente de l'UNION des A, à Mathieu WEISS, élève de terminale STI (Sciences et Technique Industrielle) Génie Mécanique Bois et Matériaux Associés. Mathieu envisage, par la suite, de suivre une classe préparatoire aux grandes écoles TSI (Technologie et Sciences de l'Industrie) à Colmar.

Dès son arrivée au lycée, Mathieu s'est investi au sein du foyer socio-éducatif du lycée.

Après avoir pris la responsabilité du bar pendant l'année scolaire 2009/2010, il en a été élu président pour l'année 2011/2012.

Le foyer socio-éducatif est l'association des élèves. Il a pour objectifs de favoriser la vie collective, de permettre à des élèves de prendre des responsabilités, de favoriser et d'entretenir compréhension et dialogue entre jeunes et adultes.

Robert MAHLER, président de la « COOPÉ » (ex foyer socio-éducatif) en 1966, qui s'était vu attribuer le prix Louis GOULOT (la médaille n'était pas encore frappée) lors du congrès organisé par la FAETEC à Strasbourg en 1966, a remis à Mathieu la médaille de bronze Louis GOULOT.

Félicitations à Mathieu et nous lui souhaitons une bonne continuation.



Cérémonie de remise du « PRIX DU CIVISME » et de la médaille « Louis GOULOT » à Mathieu WEISS

LES PRÉSIDENTS

Union féminine

Melle DESPREZ	1904-1936
Mme HUCHON	1936-1967
Mme PICARD-GARSON	1957-1962
Mme SAMITA	1962-1966
Mme DALIGNY	1966-1973
Mme CHAINTRON	1973-1976

Union masculine

M. CHRISTIAN	1902-1903
M. ESTRINE	1903-1904
M. LEGRAND	1904-1910
M. LE PRINCE-RINGUET	1910-1927
M. Paul LABBE	1927-1936
M. LAIGNEL-LAVASTINE	1936-1951
M. BOLLAERT	1951-1964
M. BOREL	1964-1968
M. MILLOT	1968-1973
M. PETIT	1973-1976

Les Présidents de la Fédération

M. André DUMAS	
M. Maurice HAIGNERE	1947-1963
M. Denis BOZZI	1963-1976

M. Marcel NEVEU	1976-1986
M. Emile MARTIN	1986-1991
M. Olivier POCHARD	1998-2002

Les Présidents de la FAETEC

M. Ferdinand RAFFIN	1909-1938
M. Louis GOULOT	1938-1960
M. Victor RANCHOUX	1960-1963
M. Charles PORTET	1963-1981
M. Max HONIG	1981-1996
M. Eric PRUDHON	1996-2006
M. Jack COLIN	2006-2011

Les Présidents De l'Union des «A»

M. Georges PETIT	1976-1988
M. Gustave PESSIOT	1988-1997
M. Michel COULON	1997-2003
Mme J.M. PERUCHO	2003-2007
Mme Vivette BRESSET	2007-

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 90^{ème} congrès
de l'UNION des « A »

Samedi 01 octobre 2011
Au lycée Louis COUFFIGNAL
« Foyer Alphonse HEINRICH »
11 route de la Fédération
67100 STRASBOURG

- Compte rendu de l'assemblée générale
- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier



De gauche à droite : Élisabeth GUYON-SEBELIN et Norbert CONSTANT, Scrutateurs ; Andrée BRENAS, Trésorière Adjointe de l'UNION des « A » ; Dany BOURRELLY, Secrétaire Générale de l'UNION des « A » ; Jack COLIN, Président de la SOTEC et de la FAETEC ; Vivette BRESSET, Présidente de l'UNION des « A » ; Jean RONCIN, Doyen et Vice Président de l'UNION des « A » ; Olivier POCHARD Vice-président de l'UNION des « A ».



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

par Danièle BOURRELLY Secrétaire Générale de l'UNION des A

1. Ouverture de la séance par Jean RONCIN, Doyen d'âge de l'assemblée.

Désignation des scrutateurs : Suivant les statuts de l'association, un scrutateur appartenant au Comité Directeur : Elisabeth GUYON-SEBELIN se propose, et un scrutateur de l'assemblée : Norbert CONSTANT (Pt de l'Amicale des anciens du Lycée Marseilleveyre, Marseille) se propose. Ces deux scrutateurs sont acceptés unanimement par l'assemblée.

Désignation du Président de séance : Olivier POCHARD se propose, il est accepté unanimement par l'assemblée.

2. Confirmation du quorum atteint ou ajournement de l'Assemblée Générale :

A l'appel de leur association, les Présidents ou leurs représentants viennent signer la feuille de présence : 44 associations sont présentes ou représentées, le quorum est donc déclaré atteint par les scrutateurs.

3. Examen des litiges éventuels concernant les pouvoirs :

Rappel : Chaque personne présente à l'AG ne peut détenir plus de trois pouvoirs et les associations non à jour de cotisation ne peuvent pas voter.

En ce qui concerne les pouvoirs reçus, 4 ont été envoyés par des associations non à jour de cotisation : l'AAELCR (Lycée Corneille Rouen), l'association des anciens du Lycée Fromentin (La Rochelle), l'association France Intec (Paris), et l'association des anciens du Lycée Bertrand de Boin (Périgueux), ces pouvoirs sont donc déclarés irrecevables.

Madame BLAZY Monique, qui avait le pouvoir de l'association des anciens du Lycée Pierre d'Ailly de Compiègne, n'est pas présente dans cette assemblée et ne votera donc pas.

Les autres pouvoirs reçus en blanc ont été attribués aux personnes présentes dans l'ordre de leur arrivée au Congrès, ainsi que le prévoient les statuts.

Le pouvoir des anciens du Lycée Claude Bernard de Villefranche sur Saône a été attribué à Gisèle TRENQUIER, celui du Lycée La Bruyère de Versailles à Liliane AUDEBERT, celui des Lycées Fabre et Foch de Rodez à Jeannine FRANÇON, celui du Lycée Folie St James de Neuilly-sur-Seine à Madame DUBOUSSAT, celui du Lycée de Châteauroux à Any ROSAMOND, celui du Lycée GAC, celui du Lycée Jean Giraudoux de Châteauroux à Any ROSAMOND, celui du Lycée Jacques Amyot d'Auxerre à Marie LOUISOR, celui du Lycée Alain d'Alençon à Sidonie MARIE JOSEPHE, celui du Lycée Edgar Quinet de Paris à Alain BESLANT.

En ce qui concerne les pouvoirs nominatifs : Le lycée des Pontonniers de Strasbourg désignait Marie-Rose FREYD, le lycée Marcelin Berthelot de Saint-Maur-des-Fossés Bernard JAVAULT, le lycée Rabelais de Meudon Andrée BRENAS, le lycée Lavoisier de Paris Andrée BRENAS, le lycée Victor Duruy de Paris Andrée BRENAS, le lycée Bonaparte de Toulon René MONFORT, le lycée Peiresc Dumont d'Urville de Toulon Alain BESLANT, le lycée Honoré d'Urfé de Saint-Etienne Monique PACALET, le lycée Claude Fauriel de Saint Etienne Louis REYNARD, le lycée David d'Angers Jean RONCIN, la cité scolaire d'Abbeville Jacques TROUVÉ, le lycée Joseph Chaumié d'Agen Elisabeth GUYON SEBELIN, le lycée d'Alger Danièle BOURRELLY, le lycée Masséna de Nice Vivette BRESSET, le lycée du Parc Impérial de Nice Vivette BRESSET, le lycée Henry IV de Paris Vivette BRESSET, le lycée Voltaire à Paris Michel COULON, le lycée Balzac de Tours Danièle BOURRELLY.

4. Approbation de l'ordre du jour :

Votants : 44

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 44

5. Approbation du compte-rendu de l'AG du 2 octobre 2010 à Uzès :

Compte-rendu publié dans le N°450 de la revue Lycées et Collèges.

RÉSOLUTION 1 : L'Assemblée Générale approuve le compte-rendu de l'Assemblée Générale du samedi 2 octobre 2010 tel que publié dans le numéro 450 de la revue Lycées et Collèges :

Votants : 44

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 44

6. Lecture, examen et vote du Rapport Moral de la Présidente de l'Union, Vivette BRESSET :

RÉSOLUTION 2 : L'Assemblée Générale, ayant entendu le rapport moral de la Présidente, déclare en approuver les termes :

Votants : 44 Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 43

7. Lecture du projet d'acte de fusion avec la FAETEC et mise à l'approbation de celui-ci à l'Assemblée Générale :

RÉSOLUTION 3 : L'Assemblée Générale, ayant entendu la lecture du projet d'acte de fusion avec la FAETEC et la création d'une Commission « Enseignement Technique » au sein de l'Union des A déclare en accepter les termes.

Votants : 44 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 44

L'acte de fusion sera donc signé par les deux Présidents lors de la première réunion de la Commission Enseignement technique nouvellement créée.

8. Lecture, examen et vote du Rapport d'Activité par la Secrétaire Générale, Danièle BOURRELLY :

Gisèle TRENQUIER, présidente de l'association d'Uzès nous fait savoir que le bénéfice du Congrès de sa ville a permis de sauvegarder l'existence de l'atelier théâtre du Lycée que nous avons tant apprécié.

Alain BESLANT insiste sur le fait d'écrire très lisiblement les références des associations, sans en omettre aucune, un fichier à jour étant d'une extrême importance.

RÉSOLUTION 4 : L'Assemblée Générale, ayant entendu le rapport d'activité de l'Union des A par la Secrétaire Générale déclare en approuver les termes.

Votants : 44 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 44

9. Lecture et examen du Rapport Financier du Trésorier de l'Union, Patrick GORUCHON :

Le Trésorier de l'Union des « A » est absent aujourd'hui, car il doit recevoir une greffe de corne, c'est donc Andrée BRENAS, Trésorière-Adjointe, qui va lire ce rapport.

A la suite de la lecture, une explication est donnée en ce qui concerne l'augmentation du poste « frais de déplacements », dû aux nombreux voyages effectués par des membres du Comité Directeur cette année à cause des problèmes rencontrés à la Maison des Lycéennes évoqués par la Présidente dans son rapport moral. Il est cependant rappelé que tous les membres du Comité Directeur réservent, lorsqu'ils le peuvent, leurs billets de train longtemps à l'avance afin d'obtenir des tarifs préférentiels.

Il est vrai aussi que l'affaire Moret a fait exploser le poste « honoraires » mais que cette affaire est maintenant réglée et qu'elle ne se renouvellera plus, tous nos employés ayant maintenant des Contrats à Durée Déterminée.

10. Rapport du Commissaire aux Comptes :

Le Commissaire aux Comptes ne s'étant pas déplacé, Andrée BRENAS lit son rapport, qui ne signale pas de problème.

11. Lecture et vote des résolutions financières :

RÉSOLUTION 5 : L'Assemblée Générale, ayant entendu les rapports du Trésorier Général et du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2011 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence elle donne aux membres du Comité Directeur quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice concerné.

Votants : 44 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 44

RÉSOLUTION 6 : Après avoir entendu les rapports du Commissaire aux Comptes sur ce même exercice, l'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat 2010/2011 qui se monte à la somme de 51021,62€ (cinquante et un mille vingt et un Euros et soixante deux centimes) de la manière suivante :

- 50000€ à la réserve de la Maison des Lycéennes qui passe ainsi à 850000€.
- 522,10€ au report à nouveau de la Maison des Lycéennes.
- 196€ à la dotation sur les revenus du foyer.
- 116,52€ au report à nouveau de l'Union des A seule
- 187€ encore à la dotation (10% des revenus de l'union)

Votants : 44 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 44

RÉSOLUTION 7 : L'Assemblée Générale décide de maintenir la cotisation annuelle à 40€, l'abonnement individuel à la revue à 10€, la cotisation individuelle à 20€.

Votants : 44 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 44

RÉSOLUTION 8 : L'Assemblée Générale approuve les budgets prévisionnels qui lui sont présentés.

Votants : 44 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 44

12. Elections au Comité Directeur, ratifications :

Sont candidats à leur élection ou à leur réélection :

Liliane AUDEBERT, Claude BODIN, Danièle BOURRELLY, Michel DETAILLE, Anne-Marie FOMBONNE, Michel FOY, Patrick GORUCHON, Pierre-Marc LACHAUD, Etienne LE GAC, Madani SAÏD, Yolande SERRES, Gisèle TRENQUIER.

12 candidats pour 10 postes (8 à trois ans et 2 à deux ans), le vote se fera donc à bulletin secret.

Michel COULON rappelle les consignes de vote : Il faudra barrer au moins deux noms sinon le vote sera déclaré nul. Autres motifs de nullité : marques distinctives telles que griffonnage, ajout de nom, découpage ou autre.

Après décompte, les deux scrutateurs donnent les résultats et signent la feuille de décompte :

Liliane AUDEBERT : 43 voix sur 44

Danièle BOURRELLY : 38 voix sur 44

Anne-Marie FOMBONNE : 35 voix sur 44

Patrick GORUCHON : 13 voix sur 44

Etienne LE GAC : 43 voix sur 44

Yolande SERRES : 30 voix sur 44

Claude BODIN : 36 voix sur 44

Michel DETAILLE : 42 voix sur 44

Michel FOY : 38 voix sur 44

Pierre-Marc LACHAUD : 41 voix sur 44

Madani SAÏD : 44 voix sur 44

Gisèle TRENQUIER : 25 voix sur 44

Sont déclarés élus pour 3 ans : Liliane AUDEBERT, Claude BODIN, Danièle BOURRELLY, Michel DETAILLE, Michel FOY, Pierre-Marc LACHAUD, Etienne LE GAC, Madani SAÏD.

Sont déclarés élus pour deux ans : Anne-Marie FOMBONNE, Yolande SERRES.

12. Compte-rendu sur la Maison des Lycéennes :

Celui-ci ayant été donné dans le rapport moral de la Présidente, quelques précisions sont demandées et sont données en ce qui concerne le nombre de résidentes, le nombre de dossiers déposés, le mode de classement et le choix.

13. Questions diverses :

Prochain voyage : Il aura BERLIN pour destination cette année ; si vous désirez y participer, adressez vos noms, prénom et adresse à Vivette BRESSET qui vous enverra le dépliant au moment voulu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 50.

RAPPORT MORAL

par Vivette BRESSET Présidente de l'UNION des « A »

Au cours de l'année 2010 – 2011, malgré les problèmes inhérents à la maison des lycéennes, l'Union a cependant maintenu ses activités habituelles (réunions trimestrielles, parution des bulletins, voyage etc.). Certains projets évoqués l'an dernier au congrès d'Uzès ont été menés à bien comme par exemple la fusion avec la FAETEC qui sera effective dans quelques heures. Nos amis des lycées techniques et professionnels appartiendront désormais à L'Union des A et je suis sûre que cette fusion donnera un élan nouveau à notre fédération et ouvrira des domaines d'activités aussi intéressants qu'innovants. A ce propos je renouvelle mes remerciements aux anciens du Lycée des métiers Couffignal qui ont organisé ce congrès déjà plein de merveilleux moments d'amitié. Merci également à toutes les associations de la FAETEC qui ont anticipé leur adhésion à l'Union depuis suffisamment de temps pour que le nombre de leurs représentants au sein de notre comité directeur ait atteint le nombre de 3 bien avant la fusion officielle.

Un autre projet a vu le jour c'est notre site internet. Désormais vous pourrez non seulement vous tenir au courant de nos activités au jour le jour mais également apporter vos idées, évoquer vos problèmes, poser vos questions, en un mot enrichir ce site, qui nous l'espérons, facilitera le recrutement. En effet vous verrez dans le compte rendu de notre trésorier que le nombre d'associations réellement à jour de leur cotisation diminue régulièrement et cela malgré les nombreuses relances d'Andrée Brenas, notre trésorière-adjointe. A ce propos je vous rappelle que seules les associations qui ont réglé leur cotisation 2010 – 2011 pourront participer au vote des membres du comité directeur.

En revanche 2 projets évoqués l'an dernier s'ils ne sont pas abandonnés sont en sommeil, il s'agit:

- de la création d'un nouveau foyer à Marseille ou en région parisienne, nous n'avons toujours pas trouvé de partenaire financier!

- de nos relations avec l'association mondiale des lycées français de l'étranger créée l'an dernier à Paris. Nous espérions pouvoir y jouer un rôle aussi petit soit-il. Michel Coulon avait même été pressenti pour nous représenter à leur conseil d'administration. Les dernières nouvelles données par notre ami Madani Said montrent que cette association mondiale n'est pas facile à mettre en place et que pour l'instant notre participation n'a pas été évoquée. Certains lycées français de l'étranger continuent cependant d'adhérer à notre Union surtout ceux qui ont besoin de placer une de leurs étudiantes à la maison des lycéennes !!!

Cette dernière remarque me permet d'évoquer les très lourds problèmes auxquels le collège directorial, plus spécialement chargé de ce foyer, a eu à faire face depuis le début de l'année 2011 :

- mésentente entre les personnes engagées pour remplacer le personnel parti en retraite
- comportement inadmissible de certaines résidentes ainsi que de la femme de ménage engagée en septembre 2010 que nous avons été obligés de licencier

Aujourd'hui ces problèmes sont en cours de règlement mais sont loin d'être résolus. Pour terminer sur une note plus gaie, nous avons un établissement avec des fenêtres toutes neuves, une bibliothèque et un bureau d'accueil tout neufs et un système internet – téléphonie, tout nouveau, je vous dirai l'an prochain si nous sommes satisfaits !!

Voilà un compte rendu détaillé merci à tous pour votre présence, votre attention et votre amitié. Nous avons moralement bien besoin de vous.

RAPPORT D'ACTIVITE 2011

par Danièle BOURRELLY Secrétaire Générale de l'UNION des « A »

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Présidents et chers Amis,

Je ne vous l'apprendrai pas, mon rapport comprendra cette année les 6 points habituels : Les réunions du Comité Directeur, le Congrès annuel, le voyage annuel, la Maison des lycéennes, la Revue lycée et collèges, et enfin les relations avec les associations.

1. COMITE DIRECTEUR :

Au cours de cette année, Le comité directeur s'est réuni 4 fois, les 4 décembre 2010, 19 mars, 18 juin et 17 septembre 2011. Les affaires courantes de l'Union ont été au centre de nos préoccupations : Maison des Lycéennes, bulletins, congrès.

2. CONGRES D'UZES :

C'est la ville d'Uzès et son Duché qui nous recevaient pour notre Congrès annuel, vous avez pu en lire le compte-rendu détaillé dans notre dernier bulletin Lycées et Collèges, je ne vous en parlerai que pour vous dire combien l'accueil fut chaleureux, les journées trop courtes, les repas délicieux, et les soirées festives.

Je veux ici remercier toute l'équipe de nous avoir si bien reçus, mais aussi je voudrais décerner au nom je pense de nous tous, une mention spéciale aux élèves de l'atelier théâtre du Lycée Charles Gide. Ils nous ont présenté, aidés de leur professeur, une lecture de textes d'auteurs allant de Marguerite Duras à un jeune auteur africain, et ont ensuite participé à un débat très animé avec la salle. Cela nous a permis d'entrer immédiatement dans le vif du sujet de notre Congrès, mais aussi de constater qu'ils étaient capables de s'adapter facilement à notre vocabulaire.

3. VOYAGE ANNUEL :

Notre voyage annuel avait Amsterdam pour destination, voyage réussi qui a satisfait tous les participants, le beau temps a permis de découvrir la capitale en se promenant, les pittoresques villages de Volendam et Marken et l'inoubliable jardin de Keukenhof. Les temps libres ont été mis à profit pour les visites de musées non prévues au programme ou pour un tour en bateau sur les canaux.

4. MAISON des LYCÉENNES :

En ce qui concerne la Maison des Lycéennes, je vous rappelle que la gestion de cette maison d'étudiantes est une des principales activités de l'Union des « A », qu'elle est gérée par un Collège Directorial comprenant aujourd'hui 8 personnes du Comité Directeur, en effet Frédérique PRIVAT et Alain BESLANT ont été élus cette année par le Comité Directeur. Les décisions prises lors de ces réunions et les travaux effectués cette année vous ont été communiqués par la Présidente.

5. REVUE LYCÉES et COLLÈGES :

Notre ami Jean RONCIN, membre du Comité Directeur, assure toujours l'édition de tous nos bulletins. La revue Lycées et Collèges est faite pour assurer le lien avec vos associations, faites la circuler parmi vos adhérents. Et n'oubliez surtout pas d'envoyer les bulletins de vos associations directement à Jean Roncin et Michel Coulon, qui sont chargés de les exploiter pour alimenter cette revue.

6. RELATIONS avec les ASSOCIATIONS :

Pour terminer, je vous parlerai des relations avec les associations :

Andrée BRENAS, Alain BESLANT et Jack COLIN sont chargés de tenir à jour la liste de nos associations adhérentes et de leurs bureaux. Un fichier à jour est indispensable pour rester en contact avec vous, n'oubliez pas de leur signaler toutes les modifications de bureau durant l'année afin que les envois soient faits directement aux bonnes personnes. Leurs adresses postales et mail sont sur nos bulletins ainsi que sur notre site nouvellement créé. De plus ils vous demandent d'écrire toutes les adresses, même l'adresse mail en capitales d'imprimerie, pour les aider à les lire.

J'espère n'avoir pas été trop longue, je vous remercie de votre attention et j'attends comme toujours vos remarques et vos demandes de modifications.

RAPPORT FINANCIER

par Patrick GORUCHON Trésorier de l'UNION des « A »

Mesdames, Messieurs,
Chers Présidents et Amis,

Voici donc le rapport financier qui sera soumis à votre approbation d'ici quelques minutes.

Il comporte, comme le prévoit notre règlement intérieur, deux parties, même si la Maison des Lycéennes ne dispose pas de personnalité juridique distincte de celle de l'Union.

Nous avons rencontré, avec Andrée (*BRENAS*), notre commissaire aux comptes, vendredi 9 septembre pour examiner nos comptes annuels.

Le résultat du Foyer est excédentaire, mais en nette diminution : 50.718 € contre 113.019 € l'an passé, soit une diminution de 62 %. Nos recettes ont connu une augmentation relative (+ 4,7 % pour les redevances, augmentation due, en grande partie, à la hausse des tarifs, 2.500 € de recettes d'été supplémentaires, 2.400 € de cautions non remboursées et 1.000 € de recettes générées par l'installation d'un monnayeur pour la machine à laver).

Nos dépenses ont, elles aussi, augmenté, mais sans aucune mesure avec l'inflation. J'attire tout particulièrement votre attention sur l'envol des frais de personnel (+ 12.166 € de salaires et + 3.704 € de charges sociales liées à ces salaires supplémentaires). Le poste des honoraires connaît également une forte augmentation (4.148 €) lié à la prise d'un avocat dans l'affaire Moret aux Prud'hommes. Une provision de 8.606 € a d'ailleurs été prise en compte en plus concernant cette même affaire Moret (la somme a été payée en août sur l'exercice comptable suivant). Les frais de déplacement sont aussi en forte hausse (+2.576 €). Seul le poste "Chauffage" est en sensible diminution (16.000 € contre 30.000 € avant la mise en place du chauffage urbain, comme je l'avais préconisé). Heureusement que nous n'avons pas choisi le gaz). Les 6.000 € du poste quincaillerie sont constitués d'une multitude de petites factures concernant principalement des chaises et des miroirs pour les chambres des résidentes.

Nos réserves (733.808 €) sont placées en capital garanti à l'échéance ou en sicav monétaires. Si nous les vendions, nous perdriions 13.812 €. Il est donc urgent de ne pas y toucher.

Les comptes de l'Union font apparaître un excédent de 434 €, essentiellement dû aux revenus de nos placements. Nous n'avons en effet encaissé que 63 cotisations, contre le double du temps du Président Pessiot, cela malgré les fusions avec la Fédé et la FAETEC.

Nos dépenses "syndicales" sont en tous points similaires à celles de l'exercice précédent. On constate une diminution du poste déplacement dû à la prise en charge par le foyer des frais concernant certains administrateurs entrés au Collège Directorial. Je vous signale enfin que la plus value sur les titres de l'Union est de 23.987 €. Mais ce n'est pas, là non plus, le moment de vendre.

Je vous prie d'excuser les erreurs de frappe qui pourraient émailler le document qui vous a été remis. Elles sont dues aux problèmes oculaires qui m'empêchent d'être présent. Je reste bien entendu à votre disposition pour toute explication qu'Andrée (que je remercie vivement pour son aide et son soutien) ne pourrait pas vous donner immédiatement.

Propositions de résolutions :

- L'A.G. approuve le rapport financier 2010/2011 présenté par le trésorier au nom du Comité Directeur de l'Union et lui donne quitus de sa gestion.

- Après avoir entendu les rapports du Commissaire aux comptes sur ce même exercice, l'A.G. décide d'affecter le résultat 2010/2011 qui se monte à la somme de 51.021,62 € de la manière suivante :

- 50.000 € à la réserve de la Maison des Lycéennes qui passe ainsi à 850.000 €.
- 522.10 € au report à nouveau Maison des Lycéennes.
- 196.00 € à la dotation sur les revenus du Foyer.
- 116.52 € au report à nouveau de l'Union seule.
- 187.00 € encore à la dotation (10 % des revenus Union).
- L'A.G. décide de maintenir la cotisation annuelle à 40.00 €
- L'A.G. approuve les budgets prévisionnels 2011/2012 qui lui sont présentés.

UNION : Bilan au 30 juin 2011

ACTIF	2009/2010	2010/2011	PASSIF	2009/2010	2010/21011
Titres Mais. Union	38 115	38 115	Dotation	113 862	114 158
			Réserves	12 500	12 500
Titres de placement	78 485	63 520	Report à nouveau	8 940	12 598
Caisse EP livret A	20 419	20 421	Pro. décote titres	1 056	1 106
Caisse EP c/chèque	248	14 929	Dettes tiers		327
Banque Tarnaud	143	3 860	Etats impôts	170	84
CCP	160	231	Cotisations d'ava.	140	
BNP Paribas	3052	0	EXCEDENT	3 954	303
Total	140 622	141 076	Total	140 622	141 076

UNION : Compte de résultat 2010 / 2011

CHARGES	2009/2010	2010/2011	PRODUITS	2009/2010	2010/21011
Bulletin (imp+poste)	2 166	2 722			
Frais postaux	281	265	Cotisations	2920	2380
Fournit. Bureau	300	140	Abonnements	20	0
Frais déplacement	1 646	984	Cotis ex antér.	40	0
Frais représentation	48	61	Dons		0
Frais bancaires	31	31	Rev. Titres/liv A2	2 962	1 398
Assur. RC	247	258	Plus value s/titres		1 484
Action sociale	300	300	Reprise prov titres	3 644	160
Impôt sociétés	170	149			
Prov. Moins value	214	209			
Moins val rbt titres	229				
EXCEDENT	3 954	303			
Total	9 586	5 422	Total	9 586	5 422

UNION : Budget prévisionnel 2011 / 2012

CHARGES			PRODUITS		
Bulletin (imp+poste)		3 000			
Frais postaux		300	Cotisations		3 000
Fournit. Bureau		100	Abonnements		100
Frais déplacement		1 000	Cotis ex antér.		250
Frais représentation		200	Dons		50
Frais bancaires		30	Rev. Titres/liv A		2 200
Assur. RC		270	Plus value s/titres		
Action sociale		300	Reprise prov titres		
Impôt sociétés		300			
EXCEDENT		100			
Total		5 600	Total		5 600

FOYER : Bilan au 30 juin 2011

ACTIF	2009/2010	2010/2011	PASSIF	2009/2010	2010/21011
Trav. immobilisés	616 671	647 585	Fonds Social	73 408	73 408
Amortissements	-420 869	-470 053	Réserves Foyer	700 000	800 000
Valeur nette	195 802	177 532	Report à nouveau	3 790	16 808
Matériel immobilisé	14 256	28 590	EXCEDENT	113 019	50 718
Amortissements	-12 549	-14 488			
Valeur nette	1 707	14 102			
Stocks au 30/06	2 240	2 010	Congés payés	7 346	7 524
Acomptes versés	1 020	0	Organismes sociaux	15 326	15 004
Immob. en cours		26 000			
Av. au personnel		300	Impôts taxes	2 200	2571
Titres placement	593 808	733 808	Prov Aff. Moret		8 606
Livret A	40 250	1 960	Prov dépréc titres		13 812
Banq BNP ex-Fortis	98 478	29 210	Cautions recues	29 500	19 928
CCP Foyer	32 092	54 002	Fact à payer	20 449	19 928
Caisse Foyer	466	375	Prod const av été	825	2 240
TOTAL	965 863	1 039 299	TOTAL	965 863	1 039 299

FOYER: Compte de résultat 2010 / 2011

CHARGES	2009/2010	2010/2011	PRODUITS	2009/2010	2010/21011
Nourriture	11 954	11 795	Redevances	306 332	320 852
Chauffage	18 382	16 381	Recettes diverses	1 594	2 593
Eau , EDF	16 524	16 265	Recettes d'été	62 4087	64 929
Honoraires	11 267	15 987	Récup Tél	5 430	5 280
Loyer	18 417	18 881	Frais de dossier	3 600	4 150
Trav. Entret.	13 589	13 637	Produits exception.	986	3 450
Téléph + internet	8 361	7 886			
Autres achats	34 980	36 005			
Impôts et taxes	7 001	7 074	Intérêt Livret A	517	1 710
Salaires et charges	111 520	132 694	Plus value titres	40 159	
Dotations amortits	59 588	65 534	Transfert Charges	3 756	661
Prov. Transac Moret		8 606			
EXCEDENT	113 019	50 718			
TOTAL	424 782	403 625	TOTAL	424 782	403 625

FOYER : Budget prévisionnel 2011 / 2012

CHARGES			PRODUITS		
Nourriture		12 000			
Chauffage		18 000	Redevances		320 000
Eau EDF		17 000	Redevances diverses		2 000
Honoraires		11 000	Recettes d'été		65 000
Loyer		18 500	Récup téléphone		2 400
Trav entretien		15 000	Plus value titres		
Tél / internet		4 500			
Autres achats		35 000	Frais dossier		4 100
Impôts et taxes		7 000	Intérêts Livret A		
Salaires et charges		135 000	Produits exception.		
Dotation amort.		70 000	Transfert charges		3 500
EXCEDENT		54 000			
TOTAL		397 000	TOTAL		397 000

BULLETIN D'ADHÉSION

à l'association UNION des « A »

Nom du LYCÉE : Ville :

Nom de l'ASSOCIATION* :

*Si l'association n'existe pas ou si celle-ci ne souhaite pas adhérer, une adhésion individuelle est possible.

Courriel ✉ :@.....

Site Internet 🌐 : http://.....

Représentée par :

Nom : Prénom :

Adresse 📮 :

Code Postal : Ville : Pays :

Téléphone ☎ : Mobile 📱 :

Courriel ✉ :@.....

Je déclare :

☐ Souhaiter faire adhérer mon association et verse une cotisation de **40 €**

☐ Adhérer individuellement et verse une cotisation de **20 €**

à l'association **UNION des « A »** pour l'année 2011/2012 (1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012)

Je règle par chèque à l'ordre de : **Union des « A »**

Fait à, le

Signature

Envoyer ce formulaire imprimé dûment rempli ainsi que le règlement à :

M. BESLANT Alain Trésorier Adjoint

48 Avenue Maréchal De Lattre de Tassigny 83000 TOULON

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978,

vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Si vous souhaitez exercer ce droit, contactez l'association à l'adresse mdl75@free.fr

Association UNION DES "A", 5 rue Amyot 75005 Paris – tél: 01.44.08.76.60 fax : 01.44.08.76.69

Association reconnue d'utilité publique le 20 mai 1914

mdl75@free.fr

. <http://www.uniondesa.fr>

91^{ème} Congrès de l'UNION des « A »

du 27 septembre au 1^{er} octobre 2012

à

CHÂTEAURoux



avec pour thème

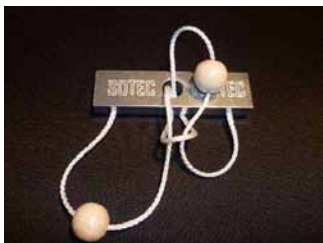
« LE MÉTIER DE PROVISEUR »

Le programme du congrès est en préparation,
il vous sera fourni au cours du 1^{er} trimestre 2012.

SOLUTION AU CASSE TÊTE CHINOIS

Deux boucles – Deux boucles

Une boule dans chaque boucle → Deux boules dans une boucle



**C'était simple,
il suffisait d'y penser !**

Objet fabriqué par les étudiants
de la section TS IPM
Lycée Louis COUFFIGNAL

COMPOSITION du COMITÉ de la SOTEC - 2011



Jack COLIN BE 68
Président
Professeur Chaire Supérieure
Génie Mécanique, en retraite



Jean-Charles LAMBERT ET 73
Vice-Président "Relations Education Nationale"
Inspecteur Education Nationale
Enseignement Technique



Arnaud WENDLING ELA 00
Vice-Président Relations "JEUNES"
Ingénieur



Jean-Charles REEB ET 62
Secrétaire Général
Professeur Lycée Professionnel
Dessin Industriel, en retraite



Jean-Pierre HUBER BE 59
Secrétaire Adjoint
Ingénieur Bureau d'Etudes, en retraite



Gilbert CHRISTIAN TCM 57
Trésorier Général
Ingénieur Mécanicien, en retraite



Michèle HAASE SOUTIEN Ilc
Trésorière Adjointe
Assistante de Direction Lycée,
en retraite



Christophe BRIGNON BA 73
Assesseur "Relations Lycée"
Chef de Travaux Lycée des Métiers



Pierre MEUDAL BEI 65
Assesseur "Relations Entreprises"
Directeur Général La Techni-soudure,
en retraite



Jean-Marie ZUGMEYER FM 66
Assesseur "Relations Presse"
Professeur Certifié
Construction Mécanique, en retraite



Laurent ESCHBACH SOUTIEN Ilc
Coopté "Relations École-Entreprises"
Professeur Agrégé
Construction Mécanique



Marcel GAENG EL 68
Assesseur
Lieutenant-Colonel du Génie,
en retraite



Jean-Pierre HUSSER BA 67
Assesseur
Consultant
en études socio-économiques



Jacques CINOTTI ET 90
Assesseur
Commercial
en Matériel Electrique

LES PRESIDENTS

Walter ROTMANN 1928
Eugène ADAM 1929 – 1939

René RADIUS 1939–1956
Frédéric RENIE 1956-1989

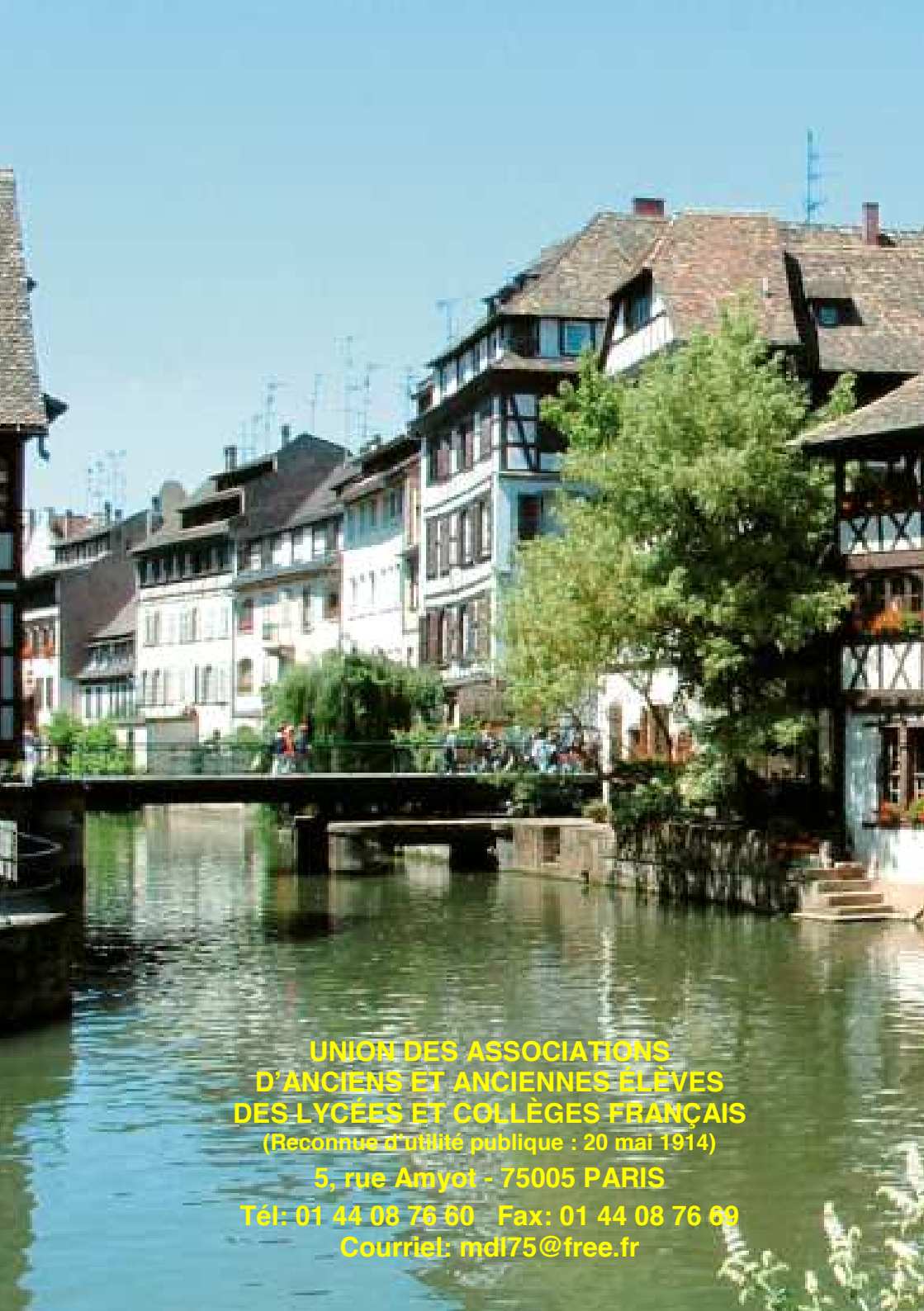
Robert WERTHER 1989-1995
Jack COLIN 1995-

LES MEMBRES D'HONNEUR

Charles PORTET Président FAETEC Fédération Française des Anciens Élèves de l'Enseignement Technique 1963-1981
Henri STOLL Directeur de l'École Pratique d'Industrie de Strasbourg 1921-1939
Pierre GENET Directeur du Collège Technique Industriel de Strasbourg 1945-1949
André DURON Directeur du Collège Technique Industriel de Strasbourg 1949-1957
Georges DANGUILLAUME Proviseur du Lycée "Louis Couffignal" de Strasbourg 1958-1980
Roger VAIRON Proviseur du Lycée "Louis Couffignal" de Strasbourg 1980-1984
Alphonse HEINRICH Proviseur du Lycée "Louis Couffignal" de Strasbourg 1984-1992
Henri BAUER Proviseur-Adjoint du Lycée "Louis Couffignal" de Strasbourg 1962-1989
André BECHERAND Proviseur du Lycée "Louis Couffignal" de Strasbourg 1992-2000
Jean-Pierre DUPUIS Proviseur du Lycée "Louis Couffignal" de Strasbourg 2000-2005
Daniel REXER Proviseur du Lycée "Louis Couffignal" de Strasbourg 2005-2011
Claude FINEL Proviseur du Lycée "Louis Couffignal" de Strasbourg 2011-

LES MEMBRES HONORAIRES

Sont "Membres Honoraires" tous les membres qui ont fait partie du comité de la SOTEC.



**UNION DES ASSOCIATIONS
D'ANCIENS ET ANCIENNES ÉLÈVES
DES LYCÉES ET COLLÈGES FRANÇAIS**
(Reconnue d'utilité publique : 20 mai 1914)

5, rue Amyot - 75005 PARIS

Tél: 01 44 08 76 60 - Fax: 01 44 08 76 69

Courriel: mdl75@free.fr